

Tourisme Bleu

Vers un tourisme
côtier & maritime
durable dans les régions
marines mondiales

Tourisme Bleu

Vers un tourisme côtier & maritime durable dans les régions marines mondiales



eco-union

IDDR



Juin 2019

Promoteur, développeur, coordinateur

eco-union
www.ecounion.eu

Support stratégique

IDDR
Institut pour le Développement Durable et les Relations Internationales

Financeur

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Auteurs

Tonazzini, D., Fosse, J., Morales, E., González, A., Klarwein, S., Moukaddem, K., Louveau, O. (2019) Blue Tourism. Towards a sustainable coastal and maritime tourism in world marine regions. Edited by eco-union. Barcelona.

Contributions

Julien Rochette (IDDR), Anne-France Didier (MTES), Alicia Tsitsikalis (ADEME)

Relecture

Mireia Reus

Copyright

La copie, le téléchargement ou l'impression de ce document pour l'usage personnel est autorisé. L'insertion d'extraits de cette publication dans d'autres documents, présentations, blogs, sites internet et matériels d'enseignement est autorisé en signalant adéquatement la source et le propriétaire du copyright.

LISTE

DES

ACV / Analyse du Cycle de Vie

AMP / Aires marines protégées

ANP / Aire naturelle protégée

APC / Aide pour le commerce

APD / Aide Publique au développement

ATI / Arrivées de touristes internationaux

BMD / Banque Multilatérale de Développement

CDB / Convention sur la diversité biologique

CST / Compte Satellite du Tourisme

ENV / Exposés nationaux Volontaires

ESG / Environnementaux, sociaux et de Gouvernance

FAO / Organisation des Nations unies pour
l'alimentation et l'agriculture

GES / Gaz à effet de serre

GIZC / Gestion intégrée des zones côtières

GNL / Gaz naturel liquéfié

MEET / Mediterranean Experience of Eco-Tourism

ODD / Objectifs Développement Durable

OIG / Organisations inter-gouvernementales

OMC / Organisation mondiale du Commerce

OMI / Organisation Maritime Internationale

OMT / Organisation mondiale du Tourisme

ONG / Organisation non-gouvernementale

ONU / Organisation des Nations Unies

PEID / Petits Etats Insulaires en Développement

PIB / Produit Intérieur Brut

PLU / Plan local d'urbanisme

PNUE / Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PPP / Partenariats Public-Privé

PSM / Planification spatiale maritime

PSSA / Particularly Sensitive Sea Area

RSE / Responsabilité Sociale des Entreprises

SCEE-E / Système de comptabilité économique et
environnementale pour l'énergie

TO / Tour Opérateur

UE / Union européenne

UICN / Union Internationale pour la Conservation de
la Nature

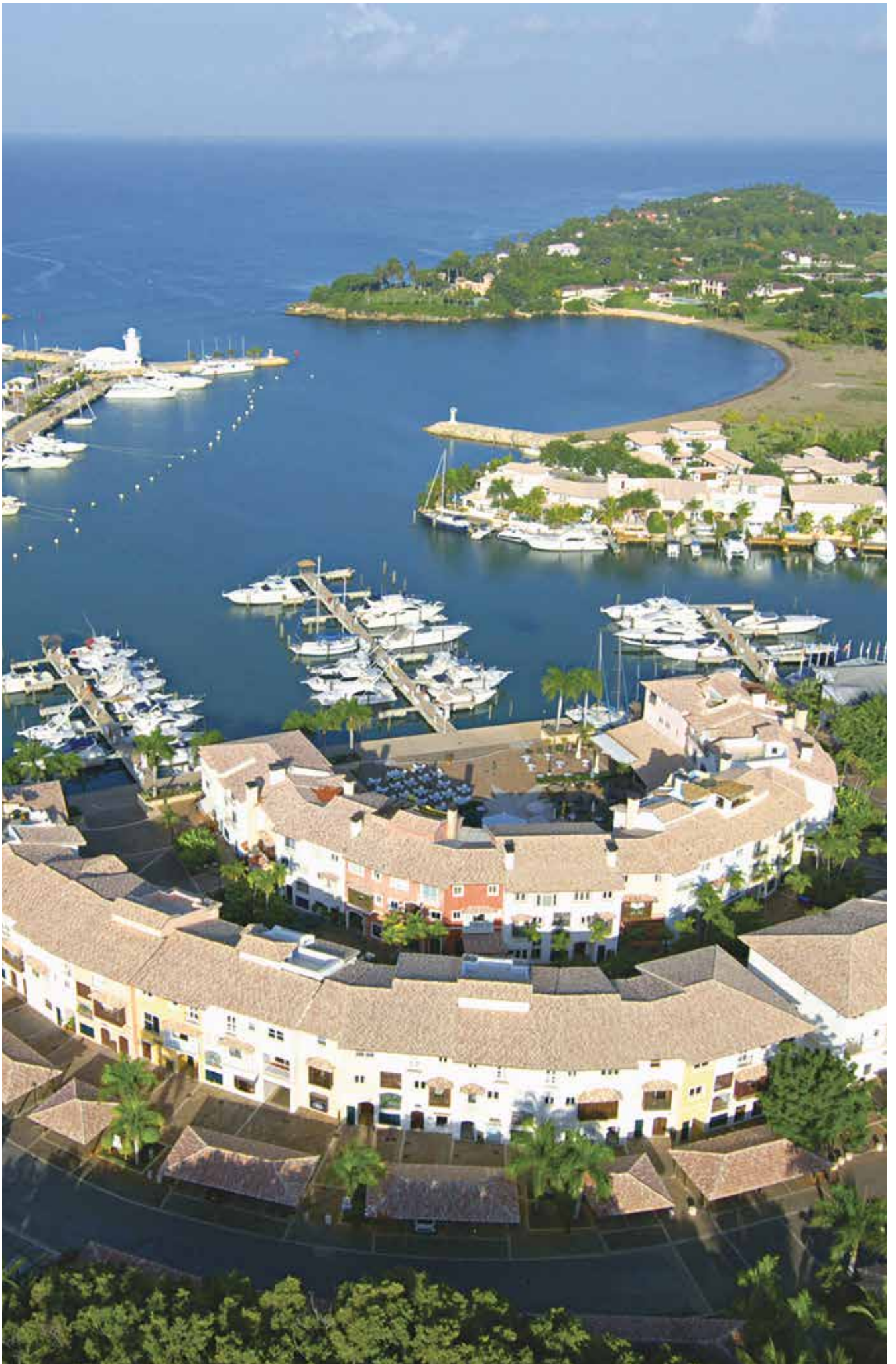
WTTC / World Travel and Tourism Council

WWF / World Wildlife Fund

ZEC / Zone d'émissions contrôlées

INDEX

AVANT-PROPOS	7
PANORAMA DU TOURISME CÔTIER ET MARITIME	9
Croissance globale du tourisme international	9
Hétérogénéité des activités du tourisme bleu	9
(In-)Soutenabilité du tourisme côtier et maritime	10
Le tourisme comme source de développement	10
La gouvernance du tourisme comme système complexe	11
INSTRUMENTS ET CADRES DU TOURISME DURABLE	15
Cadres institutionnels du tourisme durable	15
Financement du tourisme	16
Outils de planification, de gestion et de contrôle	16
TOURISME BLEU DANS LES RÉGIONS MARINES MONDIALES	19
Stratégies des régions marines sur le tourisme durable	19
Tourisme et changement climatique	21
Tourisme dans les îles : points chauds de vulnérabilité	21
ETAT DU TOURISME CÔTIER ET MARITIME	23
Hôtels et <i>resorts</i>	23
Croisières	23
Ecotourisme	24
LA TRANSITION VERS UN TOURISME CÔTIER ET MARITIME DURABLE	27
Actions globales pour un tourisme bleu durable	27
Recommandations spécifiques pour les hôtels et <i>resorts</i>	30
Recommandations spécifiques pour les croisières et les ports	31
Recommandations spécifiques pour l'écotourisme	32
CONCLUSION	35



Avant-propos

Le tourisme côtier et maritime, ci-après appelé **tourisme bleu**, est devenu un secteur économique majeur pour les pays dotés de côtes accessibles et attrayantes. Pour les petits États insulaires en développement (PEID), ce secteur peut directement représenter jusqu'à **25% du PIB national** (ou plus de 50% avec sa contribution indirecte), dû à la forte concentration de visiteurs sur les côtes. En outre, les océans et les zones littorales sont de plus en plus convoités en tant que ressources stratégiques pour les États et les acteurs privés, car ils apportent une grande partie des besoins alimentaires et fournissent des biens et services essentiels pour le développement de l'économie mondiale, tel que le transport maritime, l'énergie off-shore ou des minerais et métaux précieux. Par ailleurs, plus de **600 millions de personnes (environ 10% de la population mondiale) vivent dans des zones côtières** à moins de 10 mètres d'altitude et près de 2,4 milliards de personnes (environ 40% de la population mondiale) habitent à moins de 100 km de la côte, dépendant donc de la qualité et de l'accessibilité de ces ressources marines.

Cependant, les activités liées au tourisme bleu - **croisières, hôtels balnéaires et écotourisme** - ont des impacts environnementaux et sociaux critiques sur les écosystèmes naturels et les communautés locales, par le biais du changement d'affectation des sols, de la pollution marine et atmosphérique, de la destruction de la biodiversité et de la consommation de ressources ou services écosystémiques. **Le tourisme dépend lui-même de la qualité des écosystèmes naturels** pour attirer les visiteurs, tout en contribuant à son épuisement et à sa fragilisation, mettant donc en péril sa propre durabilité. Par conséquent, le tourisme côtier et maritime, dans le cadre d'une économie bleue et verte en forte croissance, fait face à des défis majeurs, tant au niveau local que mondial, liés aux interconnexions qui existent entre le tourisme et le développement durable, et notamment sa contribution à la mise en œuvre des accords internationaux tels que l'**Accord de Paris sur le climat** ou l'**Agenda 2030** et ses objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 14 sur la conservation des océans.

Dans ce contexte, le présent rapport a pour objectif de mieux définir et comprendre l'empreinte environnementale du tourisme côtier et maritime dans les principales régions marines mondiales que sont la Méditerranée, les Caraïbes, l'Atlantique Nord-Est, l'Océan Pacifique Sud et l'océan Indien Occidental. Cette étude vise en particulier à identifier et à diffuser les connaissances et les pratiques innovantes développées sur le terrain afin de proposer des recommandations et des pistes d'actions en matière de gestion, de régulation et de gouvernance environnementale aux décideurs, à l'industrie du tourisme et aux autres parties prenantes concernées, dans le but ultime d'accélérer la transition du tourisme bleu vers la durabilité environnementale et sociale.





Panorama du tourisme côtier et maritime

Croissance globale du tourisme international

Selon l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMT), le nombre d'arrivées de touristes internationaux (ATI) devrait augmenter de 65% dans le monde à partir de 2010 pour atteindre 1,8 milliard d'arrivées par an d'ici 2030. La croissance (2010-2030) sera plus rapide pour les régions émergentes et en développement par rapport aux régions développées. Alors que l'Europe restera la première région avec près de 780 millions de touristes d'ici 2030, l'ATI augmentera de 150% pour la région Asie et Pacifique - atteignant 500 millions de touristes ; il croîtra de 47% en Amérique avec 220 millions de touristes et doublera en Afrique et au Moyen-Orient, atteignant respectivement 100 millions et 200 millions d'ici 2030.

La majeure partie de la croissance du tourisme se concentrera dans les zones côtières, représentant entre 20% et 100% du tourisme selon la taille et la géographie du pays concerné.

Hétérogénéité des activités du tourisme bleu

Le **tourisme côtier** fait référence au tourisme de plage et aux activités de loisir telles que la natation, le surf et les bains de soleil sur les plages, mais aussi d'autres activités pour laquelle la proximité avec la mer est un avantage comme l'observation de la faune ou la randonnée¹. Le **Tourisme maritime** inclut les activités nautiques comme la navigation, la plaisance ou la croisière et autres sports nautiques exercés dans les eaux côtières. Dans cette étude, trois principaux types de tourisme côtier et maritime sont analysés : le tourisme de plage, le **tourisme de croisière** – tous deux composantes du tourisme de masse – et l'**écotourisme**. D'un côté, le **tourisme de masse** se canalise par les nombreux **hôtels et resorts** de forte densité avec une concentration de commerces, de centres de loisirs et visites collectives à la même échelle spatio-temporelle. A l'inverse, l'**écotourisme** apparaît comme une alternative aux pratiques touristiques traditionnelles

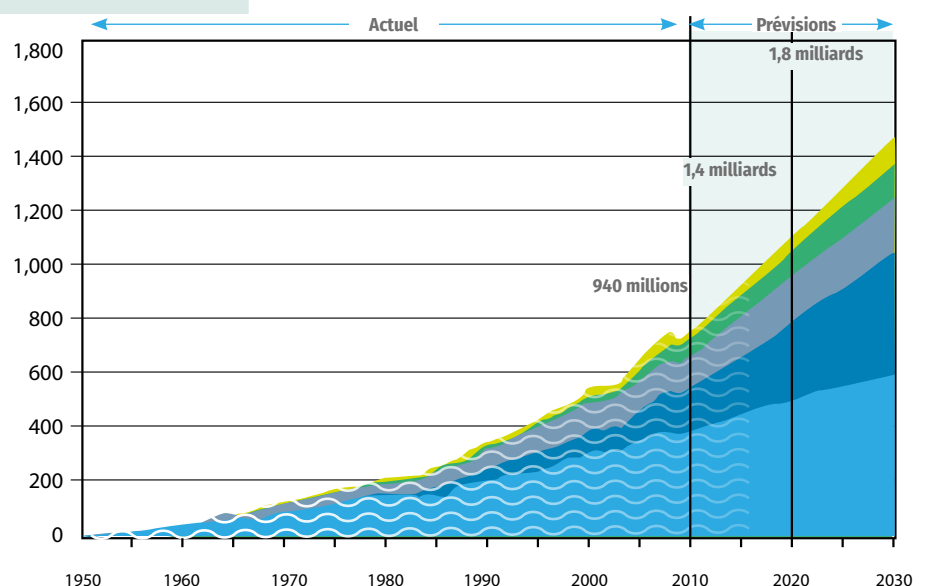
OMT 2030: tendances actuelles et prévisions 1950-2030

Arrivées de touristes internationaux (en millions)

- Afrique
- Moyen-Orient
- Amériques
- Asie et Pacifique
- Europe

→ Tendances des arrivées de touristes internationaux (1950 - 2030)

Source: UNWTO, 2010



1 Ecorys (2013): "Study in support of policy measures for maritime and coastal tourism at EU level". https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/docs/body/study-maritime-and-coastal-tourism_en.pdf

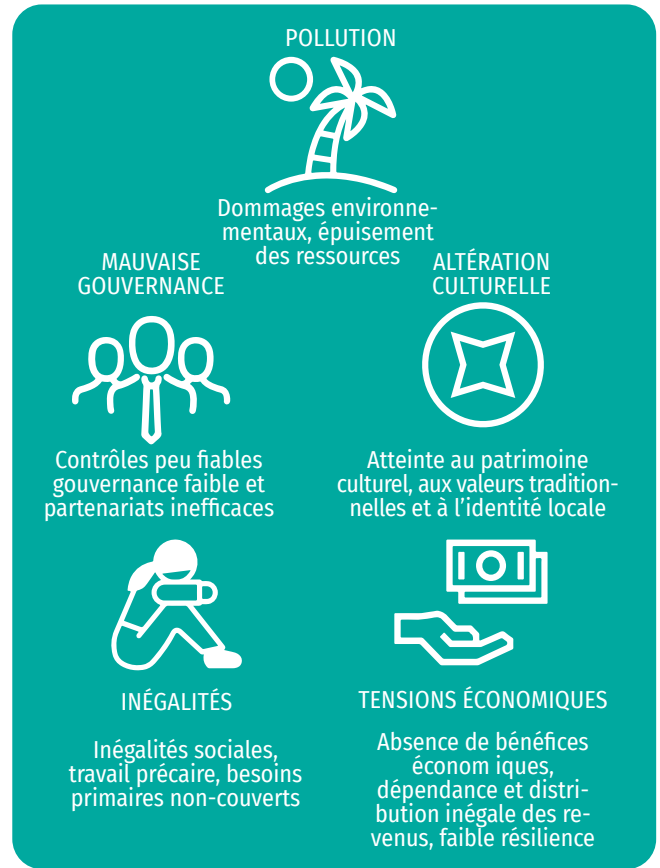


→ Activités touristiques liées à la mer
Source: eco-union

dans les zones côtières et maritimes étant une activité à petite échelle et à faible impact axée sur la promotion des communautés locales et la conservation des ressources naturelles.

(In-)Soutenabilité du tourisme côtier et maritime

Bien qu'économiquement rentable, le secteur du tourisme côtier et maritime génère des dommages environnementaux considérables et dépend beaucoup des ressources naturelles locales. Pour fournir aux visiteurs une variété de biens et de services, **la pression sur les ressources naturelles** peut rapidement devenir insoutenable. Par exemple, la demande supplémentaire **en eau, en énergie ou en nourriture** - des ressources extrêmement rares dans de nombreuses zones côtières - entraîne une surpêche, des pénuries d'eau, ainsi que des coûts élevés d'électricité, de refroidissement et de chauffage. En outre, le tourisme côtier et maritime cause une importante pollution **des eaux marines et des eaux douces** par le rejet des eaux usées et l'élimination de quantités considérables de déchets solides. Avec la **massification du tourisme**, la pression sur les ressources naturelles a augmenté de façon exponentielle. En outre, **les changements d'affectation des sols** entraînent à la fois une artificialisation côtière et une pollution atmosphérique et sonore dérivée des transports.



→ Principaux problèmes liés au tourisme de masse
Source: Plan Bleu

Cette situation a un impact sur le bien-être des habitants et des communautés locales à travers la génération **d'externalités négatives**, souvent non-compensées. En outre, le **tourisme de masse** dans et autour des villes côtières entraîne souvent une hausse du **coût de la vie** et une baisse du pouvoir d'achat pour les habitants². Cette situation est exacerbée par la nature du tourisme maritime et côtier basé sur la **saisonnalité**, en particulier dans les îles, contribuant à la **précarité des emplois** dans les services touristiques, aux bas salaires et à la charge de travail élevée affectant à la fois le bien-être, le revenu et la consommation des populations locales. De plus, les **dépenses des touristes** ne sont pas toujours réparties également entre tous les acteurs du tourisme³.

Le tourisme comme source de développement

Selon le *World Travel and Tourism Council (WTTC)*, le secteur du tourisme soutient 1 emploi sur 10 (319 millions) dans le monde et génère 10,4% du PIB mondial. En 2018, cette industrie a connu une croissance de 3,9%, un chiffre élevé comparé à l'ensemble de l'économie mondiale (3,2%), et un nouvel emploi sur cinq a été créé par cette industrie au cours des cinq dernières années⁴.

2 UNWTO and UNDP, (2017): "Tourism and the Sustainable Development Goals – Journey to 2030". <https://www.e-unwto.org/doi/book/10.18111/9789284419401>

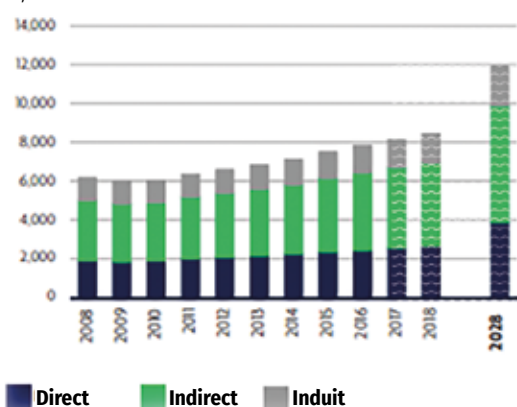
3 Honey M. & Krantz D. (2007): "Global Trends in Coastal Tourism. Center on Ecotourism and Sustainable Development". https://www.responsibletravel.org/docs/Global_Trends_in_Coastal_Tourism_by_CESD_Jan_08.pdf

4 World Travel & Tourism Council, 2018

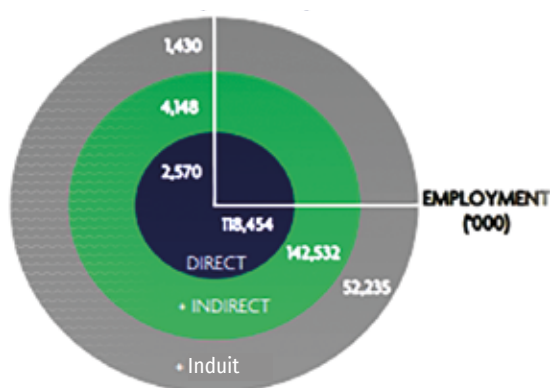


Contribution totale du tourisme au PIB mondial

2017, en milliards de dollars



Répartition de la contribution du tourisme au PIB mondial et à l'emploi en 2017 (en milliards de dollars)



= Contribution totale du tourisme

→ Contribution des activités de voyage et de tourisme
Source: World Travel & Tourism Council, 2018

Plus précisément, plus de 350 millions de personnes se rendent chaque année dans les **réefs coralliens**, générant une valeur annuelle estimée à 36 milliards de dollars, avec plus de 70 pays et territoires possédant des récifs générant plus d'un million de dollars de dépenses touristiques par an. Au total, on estime que plus de 30 millions de \$US par an sont consacrés à l'observation des requins.⁵

La gouvernance du tourisme comme système complexe

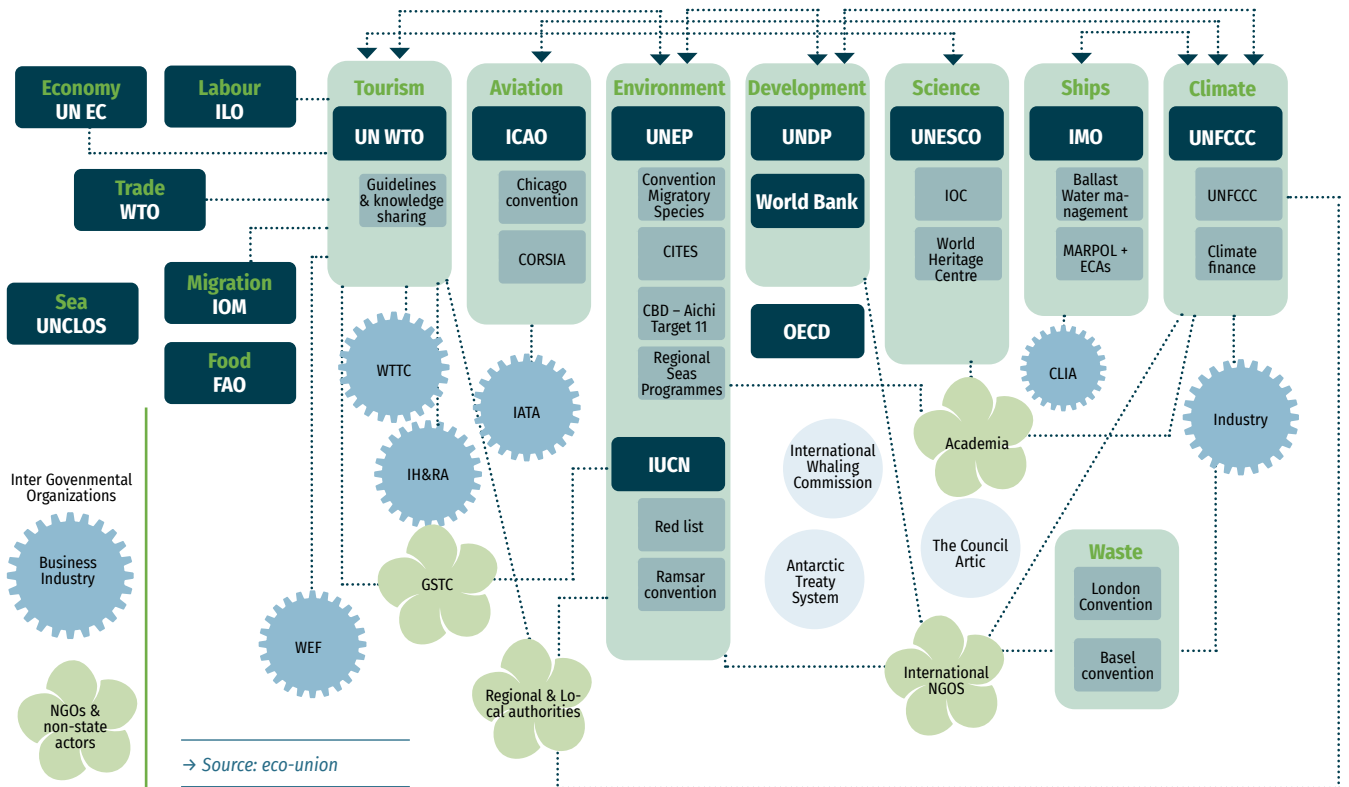
Le tourisme côtier et maritime repose sur une **chaîne de valeur complexe et une structure** à plusieurs niveaux qui canalise les touristes et les voyageurs du monde entier dans un processus globalisé, localisé et digitalisé. L'industrie du tourisme est composée de **nombreux secteurs économiques** qui interagissent entre eux, notamment les transports, l'agriculture, la construction ou l'alimentation. Il dépend également de plusieurs **services fonctionnels** généralement fournis par les autorités locales, tels que

l'approvisionnement en eau, l'accès à l'énergie et la gestion des déchets ou des eaux usées. Malgré le fait que la plupart des entreprises touristiques soient souvent petites, la structure de l'industrie du tourisme devient de plus en plus verticale et horizontale, avec une **consolidation globale** des principaux agents du tourisme international, à savoir les compagnies aériennes, les chaînes hôtelières, les compagnies de croisière, les agences de voyages et les tours opérateurs ; interagissant constamment avec les décideurs locaux, nationaux et mondiaux.

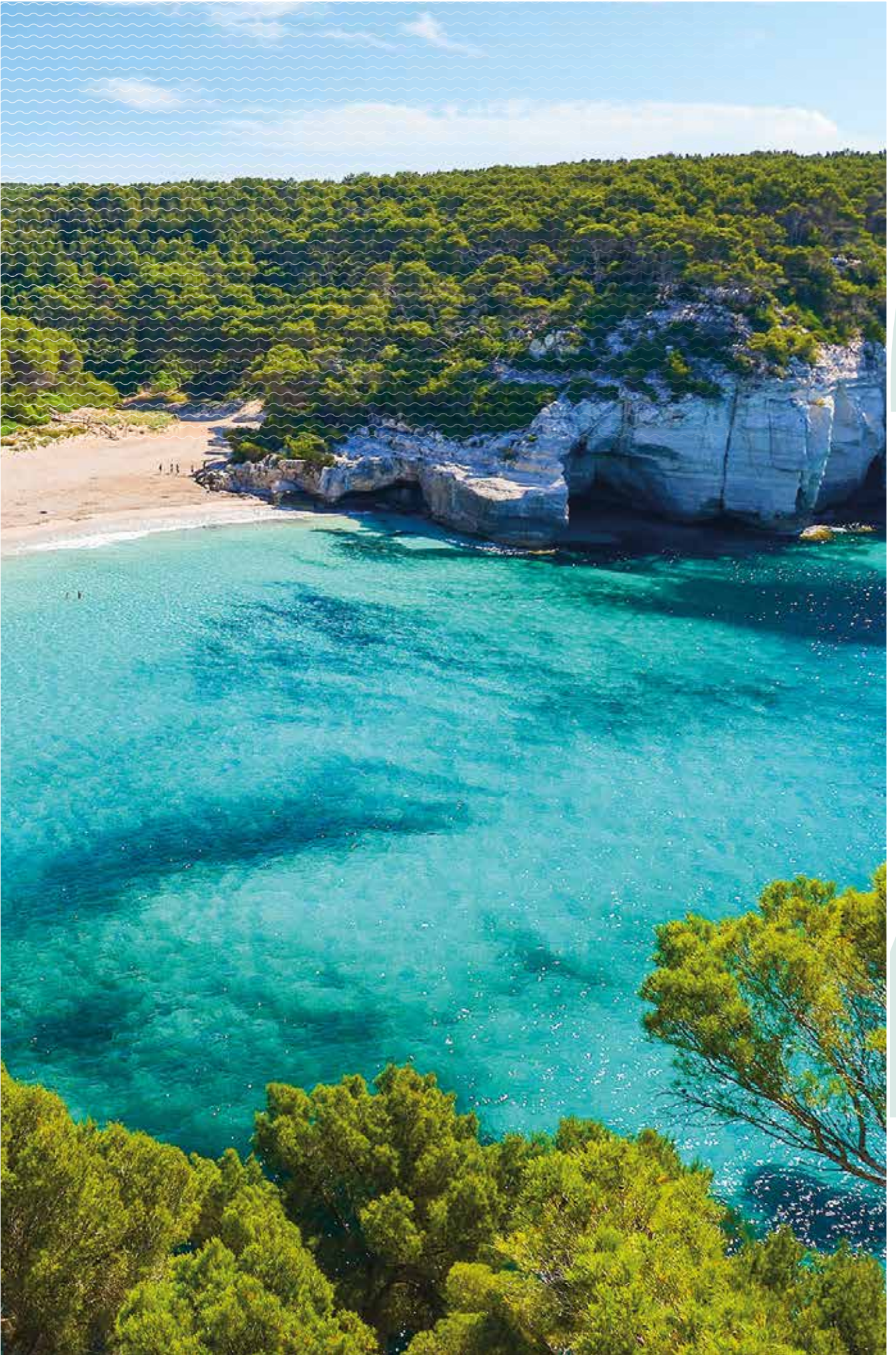
Le rôle des organisations intergouvernementales (OIG) est essentiel pour la gouvernance des océans, du développement durable (ODD) et la gestion du tourisme côtier et maritime. Cela implique des agences de développement telles que la Banque mondiale, des donateurs bilatéraux, des agences des Nations Unies (PNUE, FAO, OMT, OMC, etc.), ainsi que des acteurs régionaux (Commission européenne, Union pour la Méditerranée, etc.). Des organisations non gouvernementales (ONG) telles que *The Nature Conservancy*, le WWF ou l'UICN ont également mis au point des programmes promouvant le tourisme responsable.

Global Coastal & Maritime Tourism (un)governance mechanisms

(connections are illustrative, non-exhaustive and aimed to stimulate reflections...)







Instruments et cadres du tourisme durable



→ Programmes des mers régionales
Source: UNEP⁶

Cadres institutionnels du tourisme durable

Le tourisme durable a été intégré à un grand nombre de cadres internationaux et régionaux.

- **Convention sur la diversité biologique (2000)** : le Secrétariat de la CDB a publié un guide sur le tourisme durable et de nombreux programmes ont été développés depuis sur ce sujet.⁷
- **Agenda 2030 et Objectifs Développement Durable 2030 (2015)** : de nombreux ODD incluent explicitement le tourisme côtier et maritime, en particulier l'ODD 8 (croissance économique), l'ODD 12 (production et consommation durable) et l'ODD 14 (conservation des océans).⁸

- **Programme des mers régionales** (lancé en 1974) : 18 conventions régionales réglementent les sources de pollution d'origine terrestre et marine, promeuvent les zones protégées et défendent la gestion des zones côtières⁹. Bien qu'aucune ne fasse explicitement référence au tourisme à l'origine, plusieurs ont développé des lignes directrices sur le tourisme durable.
- **Accord de Paris (2017)** : Le tourisme est une source importante d'émissions de GES (aviation, croisières, hébergement), bien qu'il ne soit pas directement couvert par l'accord de Paris, car il exclut les transports aériens et maritimes.



→ Objectifs de Développement Durable directement liés au tourisme côtier et maritime

6 <https://www.unenvironment.org/explore-topics/oceans-seas/what-we-do/working-regional-seas/regional-seas-programmes/un-environment>

7 CBD (2004): "Guidelines on Biodiversity and Tourism Development". <https://www.cbd.int/doc/publications/tou-gdl-en.pdf>

8 <http://www2.unwto.org/content/tourism-2030-agenda>

9 UNEP (2016): "Development of an international legally-binding instrument on the conservation and sustainable use of marine biological diversity of areas beyond national jurisdiction under the United Nations Convention on the Law of the Sea". www.un.org/depts/los/biodiversity/prepcom_files/UNEP_and_BBNJ_PrepCom2.pdf

Financement du tourisme

Dans le cadre de l'expansion du tourisme côtier et maritime, la nécessité de respecter les ODD et l'Accord de Paris, demande une volonté politique forte, un engagement du secteur privé et des mécanismes financiers permettant une telle transformation. Un nombre croissant de **banques multilatérales de développement (BDM)** reconnaissent le rôle du tourisme dans la réalisation du développement durable et facilitent le financement du tourisme durable dans les pays en développement. Cependant, des ressources supplémentaires sont exigées via **l'aide publique au développement (APD)** et **l'Aide pour le commerce (APC)**. Néanmoins, l'augmentation des investissements exige des mécanismes de financement innovants via le marché, tels que les **obligations vertes** ou les **investissements à impact social**. En définitive, la croissance du tourisme durable nécessite un financement spécifique, une combinaison de financements publics et privés et des incitations économiques¹⁰.



Outils de planification, de gestion et de contrôle

La **planification spatiale maritime** est encore un outil sous-développé, qui demande temps et efforts pour atteindre un niveau de maturité similaire à la planification territoriale terrestre.

Cadre	Approche	Bénéfices
Planification Spatiale Maritime (PSM)¹¹	Planification des activités humaines dans les zones marines par le biais de processus écosystémiques, intégrés, adaptatifs, stratégiques et participatifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'améliorer l'état environnemental des milieux marins • Augmente la résilience climatique • Préviend les trop-pleins de touristes • Egalise les pressions environnementales
Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)¹²	Intégration des environnements terrestre et marin en tenant compte des écosystèmes, des paysages, des activités humaines et de leurs interactions	<ul style="list-style-type: none"> • Evite les conflits entre les usagers de la côte • Augmente la valeur ajoutée des produits touristiques • Améliore le statut environnemental • Encourage la participation • Préviend les trop-pleins de touristes
Plan Local d'Urbanisme (PLU)	Gestion urbaine de l'espace terrestre (y compris les zones côtières) pour optimiser les résultats sociaux, environnementaux et économiques grâce à la pratique du zonage	<ul style="list-style-type: none"> • Cible les objectifs économiques, sociaux et écologiques.

→ Tableau: Outils de planification
Source: eco-union

10 UNWTO & UNDP (2017): "Tourism and the Sustainable Development Goals – Journey to 2030". ..<https://www.e-unwto.org/doi/book/10.18111/9789284419401>

11 WOC (2016): "Marine Spatial Planning: Case Studies". <http://oceanCouncil.org/wp-content/uploads/2016/05/WOC-MSP-Case-Studies-Mar-2016.pdf>

12 <http://www.unep.fr/shared/publications/pdf/dtix1091xpa-sustainablecoastaltourism-planning.pdf>

Les **outils de gestion environnementale** sont également essentiels pour assurer une gestion durable de long terme du tourisme. Cependant leur succès en matière de tourisme durable dépend dans une large mesure de la volonté politique des autorités compétentes, de l'accès au financement, de l'engagement de toutes les parties prenantes, ainsi que de la disponibilité et de la qualité des données.

Outils de gestion environnementale	Description
Taxes écologiques	Les taxes écologiques sont créées pour pénaliser les pratiques néfastes pour l'environnement.
Taxes touristiques	Prélèvement financier sur les dépenses des visiteurs pour la compensation des impacts négatifs des activités touristiques.
Capacité d'accueil	Limite physique sur les activités touristiques et le nombre de visiteurs pour assurer la durabilité écologique et sociale du territoire sur le long terme.
Empreinte écologique	Indicateur qui mesure la quantité de ressources biologiques nécessaires à la production des activités touristiques.
Analyse du Cycle de Vie (ACV)	Méthode d'évaluation normalisée mesurant l'impact de chaque composante du tourisme (hébergement, transports, alimentation...).
Indicateurs du tourisme durable	Ensemble d'indicateurs développés par le secteur public ou privé mesurant l'état de la soutenabilité des destinations. ¹³

→ Tableau: Outils de gestion environnementale du tourisme durable
Source: eco-union

Les **écolabels** sont utiles à l'évaluation de la production d'un produit, de l'offre de services ou de la conception d'un système de gestion d'un point de vue environnemental et sont de plus en plus mis en œuvre - même à l'échelle locale - dans l'industrie du tourisme.¹⁴

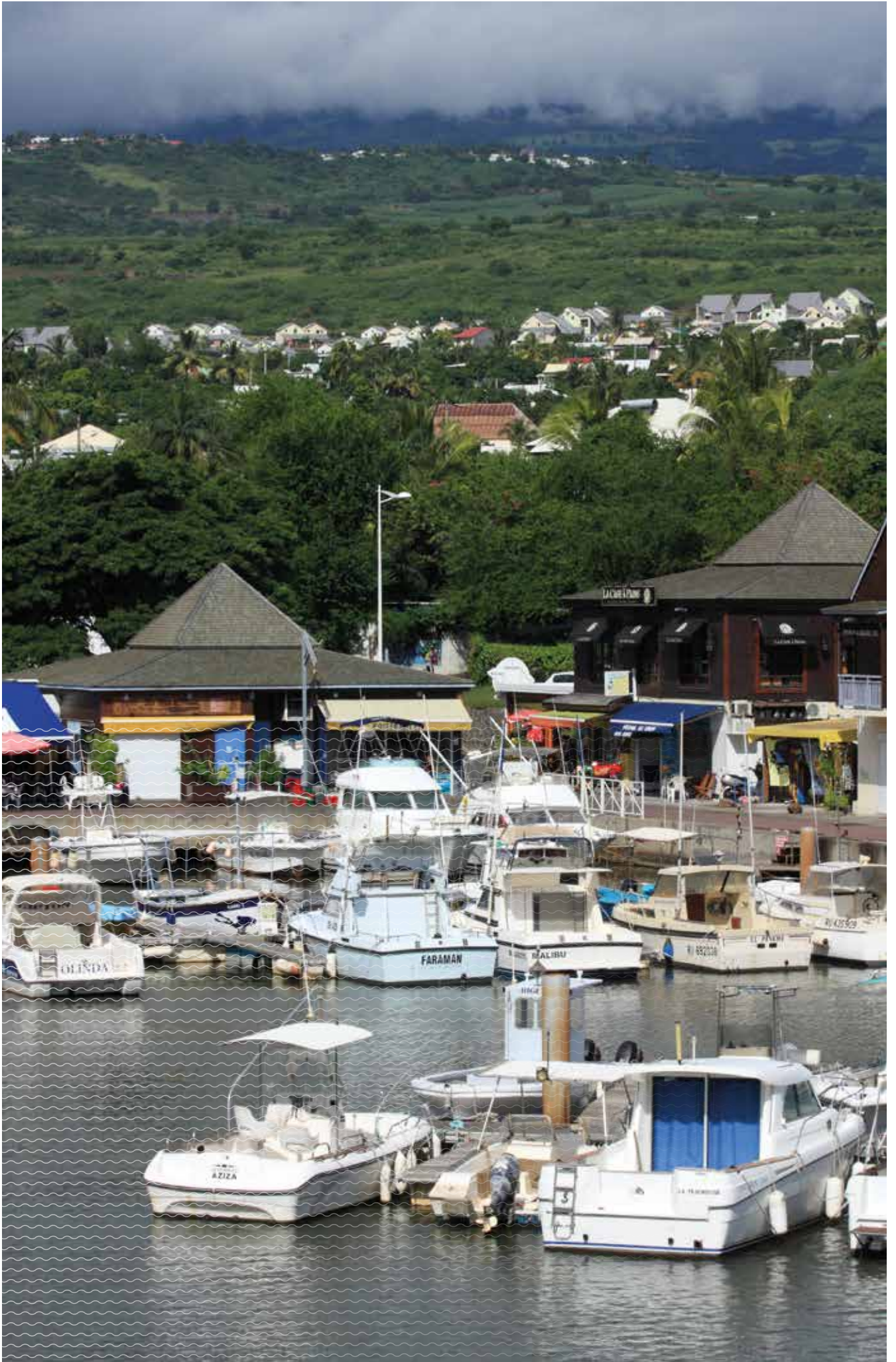
Nom	Type d'organisation (origine)	Secteur	Objectifs
BIO Hotels	Association d'industriels (Autriche)	Hôteliers	Soutenabilité environnementale, alimentation écologique et locale, et réduction des émissions de CO ₂ .
Biosphere Tourism	ONG (Espagne)	Destinations et itinéraires touristiques, hébergements, villes et centres touristiques, parcs, tours opérateurs	Promotion des actions et programmes de développement durable auprès des destinations touristiques et des visiteurs.
Blue Flag	ONG (Pays-Bas)	Plages et ports de plaisance	Qualité environnementale et durabilité des zones côtières.
Blue Angel	Gouvernemental (Allemagne)	Tourisme et autres secteurs	Protection et préservation de la santé, climat, eau et ressources naturelles.
Earth Check	Secteur privé (Australie)	Tourisme	Evaluation scientifique et certification pour les voyages et le tourisme.
Ecolabel	Gouvernemental (UE & France)	Tourisme et autres secteurs	Services et produits faible impact environnemental pour les consommateurs
Green Seal	ONG (USA)	Tourisme et autres secteurs	Approche par le cycle de vie pour réduire l'impact environnemental.
Green Key	ONG (Danmark)	Entreprises de tourisme	Soutenabilité environnementale
Rainforest Alliance	ONG (USA & Pays-Bas)	Tourisme et autres secteurs	Alliance d'agriculteurs, de communautés forestières, d'entreprises et de consommateurs autour du respect de la nature et de l'homme.

→ Tableau : écolabels relatifs au tourisme durable.
Source: eco-union base sur l'index Ecolabel¹⁵

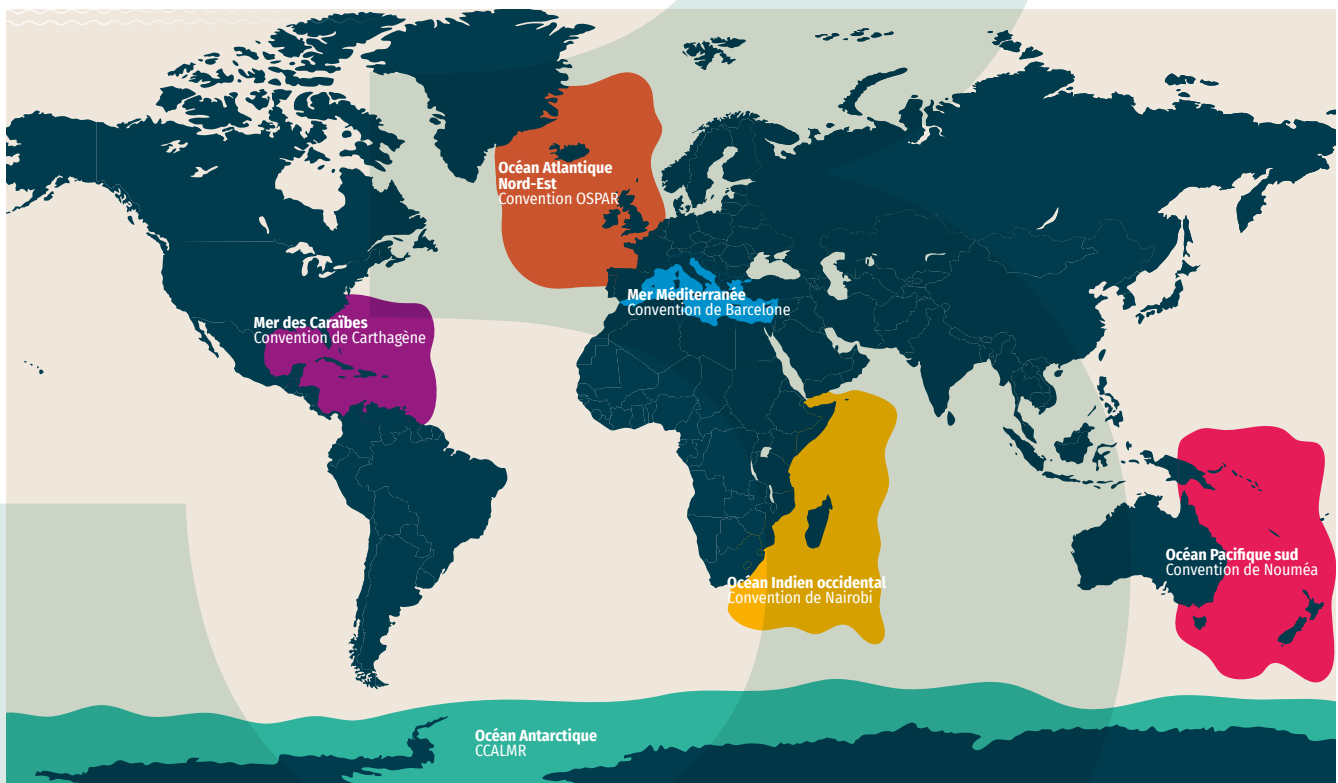
¹³ UNWTO (2016): "Measuring Sustainable Tourism: Developing a statistical framework for sustainable tourism". October 2016 Discussion Paper #1; EC (2016) *The European Tourism Indicator System: ETIS toolkit for sustainable destination management*.

¹⁴ Switch Med (2017). Sustainable Tourism Labels. <https://www.switchmed.eu/en/e-library/the-new-sustainable-tourism-labels-guidebook>

¹⁵ <http://www.ecolabelindex.com/ecolabels/?st=category,tourism>



Tourisme bleu dans les régions marines mondiales



→ Aires marines régionales analysées
Source: eco-union

Stratégies des régions marines sur le tourisme durable

L'analyse de six régions marines (Méditerranée, Caraïbes, Océan Indien occidental, Océan Atlantique Nord-Est, Océan Pacifique Sud et Océan Antarctique) montre clairement que **le tourisme côtier et maritime n'est pas encore pleinement considéré comme une activité stratégique** à intégrer dans les cadres de gouvernance régionaux et les stratégies de développement durable. Bien que ce tourisme ait un impact important et soit dépendant de la qualité de l'environnement marin et des écosystèmes naturels, **très peu de**

conventions régionales sur la mer surveillent ou régulent activement le tourisme afin de réduire son empreinte écologique et de garantir sa durabilité environnementale.

Aujourd'hui, seule la mer **Méditerranée**, première destination touristique au monde, a élaboré un plan d'action spécifique (SCP AP)¹⁶ et une stratégie de développement durable (MSSD)¹⁷ visant explicitement le secteur du tourisme. Les **Caraïbes**, bien qu'étant un point chaud du tourisme de masse avec une forte dépendance des stations balnéaires aux revenus liés à l'industrie des croisières, n'ont pas encore intégré le tourisme durable dans la convention régionale.

16 UNEP/MAP (2016), Sustainable Consumption and Production Action Plan (SCP AP)

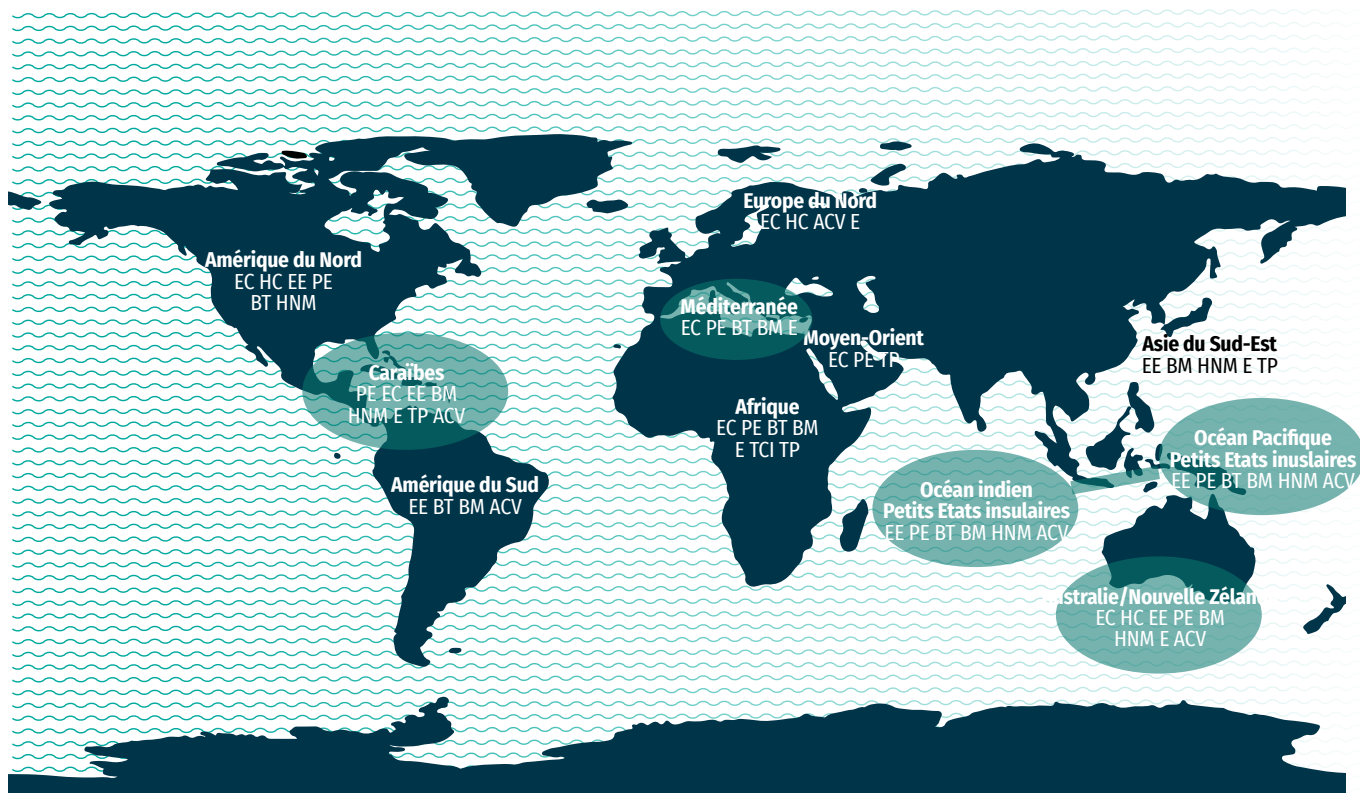
17 UNEP/MAP (2016), Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD), 2016-2025

Région marine	Surface (km ²) / Line de côte (km)	Convention de mer régionale	Signature (entrée en vigueur)	Nombre de parties (Etats contractants)	Population côtière (estimation)	Contribution du tourisme au PIB (WTTC, 2018)	Initiatives régionales pour le tourisme
Mer Méditerranée	2,6 millions de km ² / 46.000 km	Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (convention de Barcelone)	1976 (1978)	21	170-200 millions	6,2% (direct) - 15,4% (total)	Tourisme durable intégré dans : GIZC (2008) SCP AP (2016) MSSD (2016)
Mer des Caraïbes	2,7 millions de km ²	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (convention de Cartagène)	1983 (1986)	25	41 millions	7,1% (direct) 21,6% (total)	Aucune initiative pertinente identifiée
Océan indien occidental	30 millions de km ² / 15.000 km	Convention de Nairobi pour la protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier de la région de l'Afrique de l'Est	1985 (1996)	10	60 millions	7,8% (direct) 20,4% (total)	Initiatives Economie Bleue et PSM
Océan Atlantique Nord-Est	13,5 millions de km ² / 20.585 km	Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (Convention OSPAR)	1992 (1998)	15	148 millions	3,5% (direct) 10,8% (total)	Rapports sur le tourisme durable
Océan Pacifique Sud	n/d	Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement dans la région du Pacifique sud (convention de Nouméa)	1986 (1990)	12	n/d	7,8% (direct) 20,8% (total)	Recommandations sur l'évaluation de l'impact environnemental du tourisme côtier
Antarctique	22 millions de km ² / 17.968 km	Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (convention CCAMLR)	1980 (1982)		n/d	n/d	Recommandations générales et permis pour l'activité touristique dans le Traité Antarctique.

→ Tableau : Comparatif des mers régionales
Source: eco-union

Dans le **nord-est de l'océan Atlantique**, le tourisme est un secteur relativement mature, géré des politiques transversales de l'Union européenne telles que la Planification Maritime Spatiale, les stratégies d'économie bleue, les Aires Marines Protégées et les initiatives de tourisme durable. Dans l'**océan Indien occidental**, il n'existe actuellement aucune stratégie ou initiative régionale en matière de tourisme côtier et maritime, en dépit des possibilités de développement offertes aux pays

émergents et de la dépendance des destinations matures. Dans le **Pacifique Sud**, les disparités de développement du tourisme entre les pays ne constituent pas un cadre facile pour une initiative régionale coordonnée, malgré la nécessité de protéger les écosystèmes marins fragiles et critiques, en particulier pour les PEID. En **Antarctique**, un traité limite actuellement le développement du tourisme, mais il doit être soigneusement appliqué et surveillé face aux pressions croissantes du marché.



EC / étés plus chauds
BT / perte de biodiversité terrestre
E / épidémies
HC / Hivers plus chauds

BM / Perte de biodiversité marine
ACV / augmentation des coûts des voyages à cause d'une politique de régulation

EE / Hausse des événements extrêmes
PE / pénuries d'eau
HNM / Hausse du niveau de la mer
TP / Trouble politique

ZONE SENSIBLE

→ Distribution géographique des impacts du changement climatique majeurs
 Source: Simpson et al., 2008¹⁸

Tourisme et changement climatique

De manière générale, la vulnérabilité et la résilience du secteur touristique face au **changement climatique** ne sont pas bien prises en compte au niveau régional, bien que les régions marines soient les zones les plus sensibles à l'élévation du niveau de la mer, la hausse des températures ainsi que les événements climatiques, en particulier pour les nombreux états PEID. Le tourisme est par ailleurs l'un des secteurs économiques les plus vulnérables à la **variabilité climatique**, car des tendances climatiques découlent du processus décisionnel des visiteurs et le succès des entreprises touristiques¹⁹. En parallèle, il s'agit de l'une des plus importantes activités contribuant au changement climatique, car on estime que, de 2009 à 2013, **l'empreinte carbone globale du tourisme** est passée de 3,9 à 4,5 GtCO₂, soit **8% des émissions mondiales de gaz à effet de serre**²⁰.

Tourisme dans les îles : points chauds de vulnérabilité

En raison de leur situation géographique particulière et de leurs ressources territoriales, **les îles sont une destination de choix pour le tourisme côtier et maritime** pour des millions de touristes chaque année. Les îles constituent un patrimoine économique, social, culturel et stratégique qui soutient **20% de la biodiversité mondiale**²¹. Elles sont également fortement dépendantes des ressources marines et des activités de l'économie bleue, en particulier dans le secteur du tourisme. La forte dépendance à l'égard des services écosystémiques naturels fournis par les océans les rend beaucoup plus vulnérables à une série de risques que d'autres territoires côtiers dotés de vastes territoires dans l'arrière-pays.

- **Dépendance économique** : au Cap-Vert, la contribution du tourisme directe et indirecte au PIB

18 Simpson et al. (2008): "Climate Change Adaptation and Mitigation in the Tourism Sector: Frameworks, Tools and Practices". UNEP, University of Oxford, UNWTO, WMO: Paris, France, 136 pp. Available at: <http://www.unep.fr/shared/publications/pdf/DTI1047xPA-ClimateChange.pdf>

19 Becken, S. (2010): "The importance of climate and weather for tourism". In Leap Land Environment and people, 23 pp. Available at: <http://www.lincoln.ac.nz/PageFiles/6750/WeatherLitReview.pdf>

20 Lenzen, M; Sun, Y. Y.; Faturay, F.; Ting, Y. P.; Geschke, A. & Malik, A. (2018): "The carbon footprint of global tourism". In Nature Climate Change, vol. 8, pp. 522-528. Available at: <https://www.nature.com/articles/s41558-018-0141-x>

21 <https://www.iucn.org/commissions/commission-ecosystem-management/our-work/cems-specialist-groups/island-ecosystems>

est supérieure à 50%²². Aux Maldives, le tourisme représente jusqu'à 40% du PIB national²³.

- **Mobilité à forte intensité de carbone** : les îles sont fortement dépendantes du transport aérien et donc vulnérables aux fluctuations des marchés du pétrole et des compagnies internationales ainsi qu'aux accords économiques et commerciaux.
- **Tourisme de masse et de croisière** : le tourisme de croisière représente plus de 60% du total des ITA dans douze PEID et peut même atteindre près de 90% du nombre total d'arrivées²⁴.
- **Sensibilité aux investissements étrangers** : l'entrée de grandes multinationales soutenues par des investissements étrangers est une source potentielle de déstructuration économique et sociale et de dépendance à l'égard des pays prêteurs.²⁵
- **Vulnérabilité environnementale et économique** : les événements naturels et climatiques sont plus intenses dans les îles, créant des **zones de vulnérabilité du tourisme**²⁶.



22 United Nations Economic Commission for Africa (2014): "Unlocking the full potential of the blue economy: Are African Small Island Developing States ready to embrace the opportunities?"

23 UNWTO, 2017

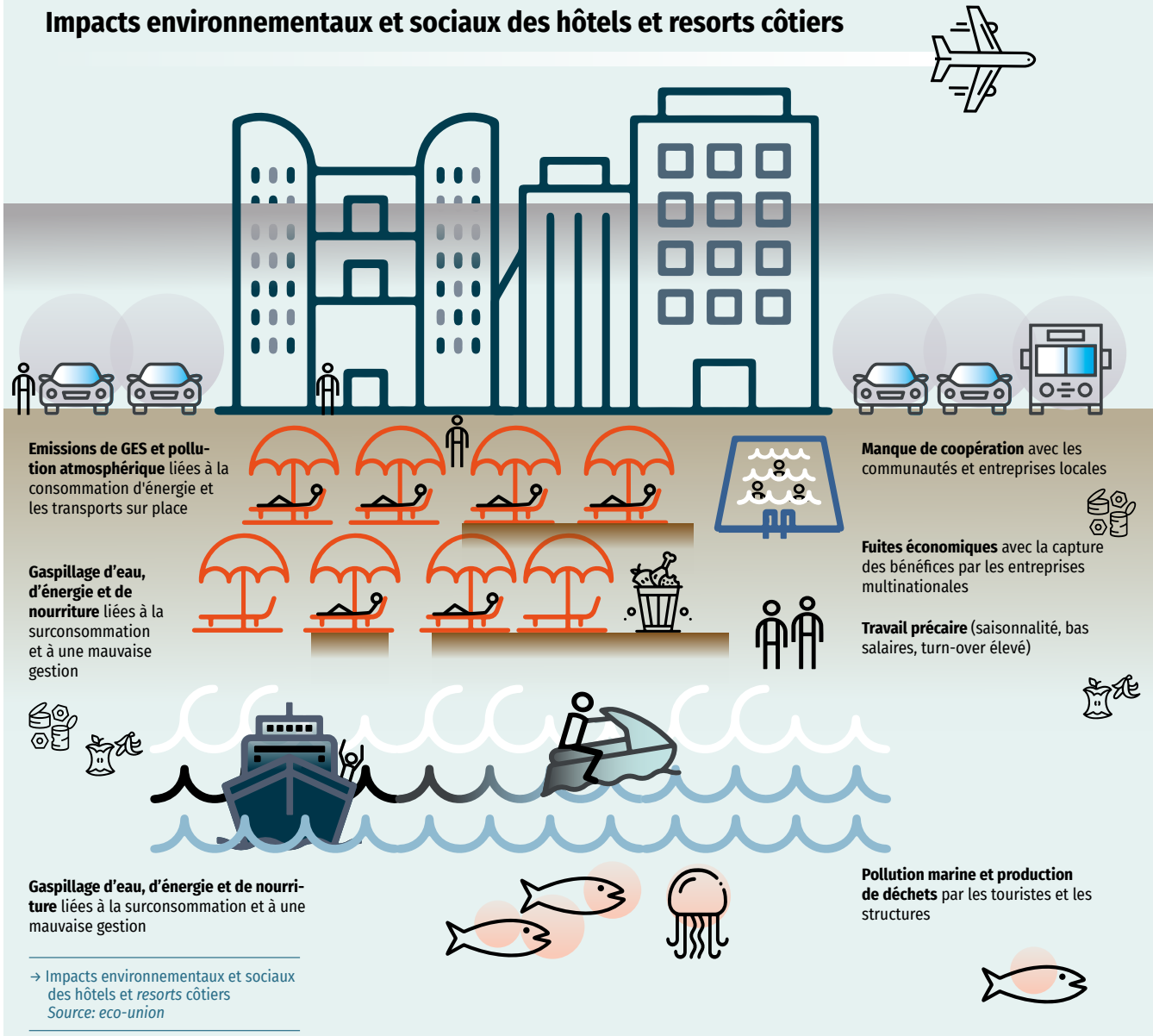
24 Ibid.

25 World Tourism Organization (2012): "Challenges and Opportunities for Tourism Development in Small Island Developing States".

26 Simpson, M.C.; Gössling, S.; Scott, D.; Hall, C.M. & Gladin, E. (2008): "Climate Change Adaptation and Mitigation in the Tourism Sector: Frameworks, Tools and Practices". UNEP, University of Oxford, UNWTO, WMO.

Etat du tourisme côtier et maritime

Impacts environnementaux et sociaux des hôtels et resorts côtiers



Hôtels et resorts

Le secteur des hôtels et des resorts est probablement l'activité la plus mondialisée et la plus territorialisée du tourisme international. L'industrie hôtelière mondiale a connu une croissance rapide au cours du dernier quart de siècle, en raison de la consolidation de grandes sociétés d'hôtellerie qui leur a permis d'essaimer dans le monde entier. Le **développement des tours opérateurs (TO)** a conduit à l'homogénéisation et à la standardisation des destinations maritimes et côtières, ainsi qu'à leur forte dépendance vis-à-vis des TO, liant le succès d'une destination à sa présence dans les forfaits touristiques. Leur

rôle dans la chaîne d'approvisionnement confère aux TO une responsabilité forte et un rôle de premier plan dans la durabilité du tourisme.

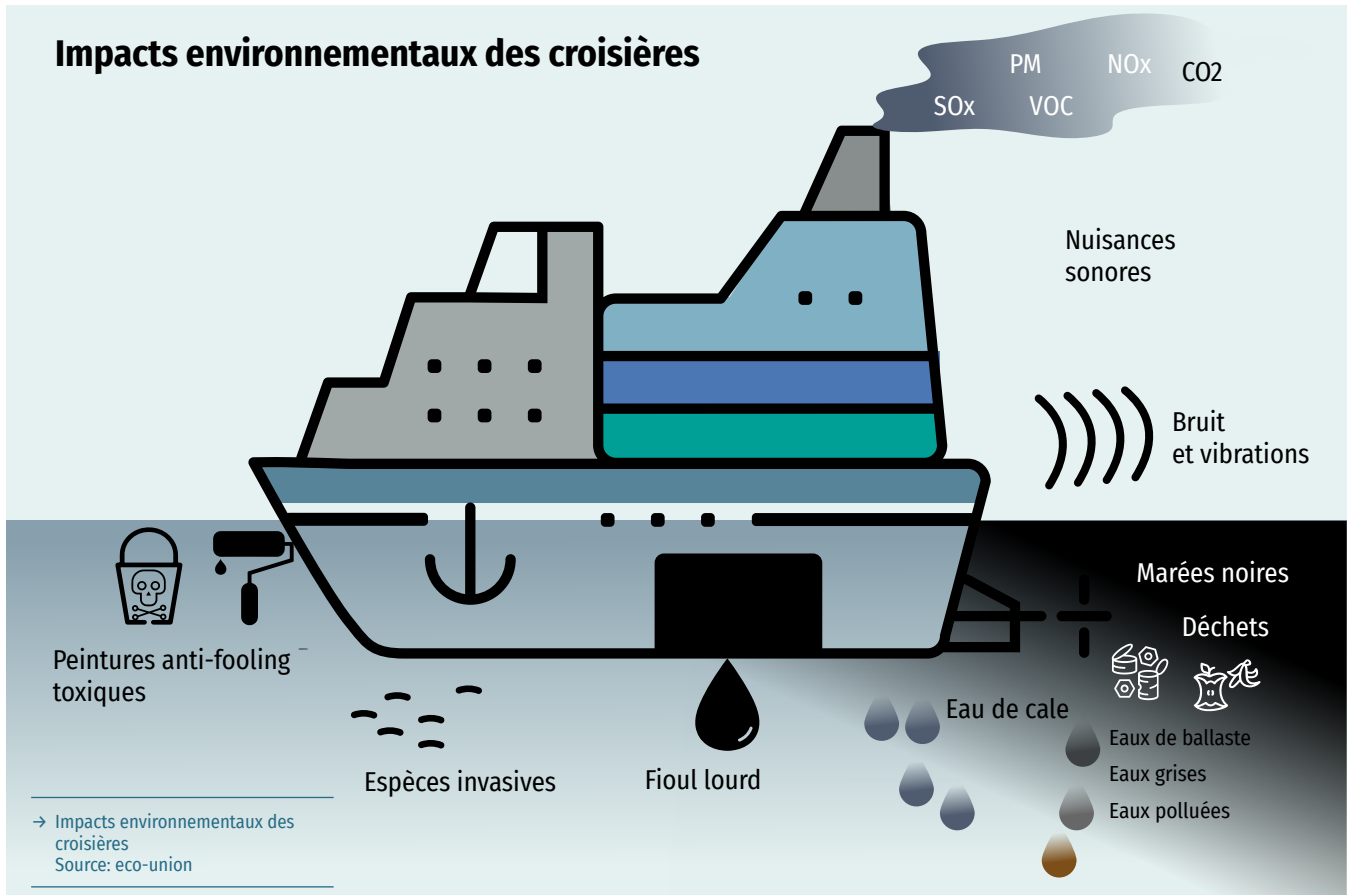
Croisières

Les croisières sont de plus en plus au centre des préoccupations des décideurs politiques, le secteur ayant connu une croissance record multipliée par 30 entre 1990 et 2011²⁷. Dans le monde, le nombre de touristes naviguant sur des bateaux de croisière a augmenté de 6,6% par an au cours de la période 1990-2020²⁸. Aujourd'hui, c'est l'un des

27 Klein, R.A (2011): "Responsible Cruise tourism: Issues of Cruise Tourism and Sustainability", Journal of Hospitality and Tourism Management.6

28 <https://cruisemarketwatch.com/growth/>

Impacts environnementaux des croisières



segments les plus dynamiques du secteur touristique²⁹ : il a concentré 25,8 millions de passagers en 2017 et devrait en accueillir 27 millions en 2018³⁰. Le secteur a par ailleurs démontré sa capacité à résister aux menaces du marché et sa croissance devrait se poursuivre. En effet, la capacité d'accueil de passagers devrait augmenter de 110% par an jusqu'en 2023 avec le lancement de 47 nouveaux navires³¹.

Un certain nombre de programmes environnementaux et de certifications sont disponibles pour les navires et les ports, mais ils ne sont pas spécifiques à l'industrie des croisières et restent donc peu utilisés.

Écotourisme

L'écotourisme contribue à la conservation de la nature et à la vie de la communauté locale dans des zones dotées d'écosystèmes de grande valeur. En outre, l'écotourisme est un concept lié au **tourisme de nature** dans les aires naturelles protégées (ANP). Son objectif est de créer une industrie du tourisme plus verte et d'accroître la prise de

conscience écologique et socioculturelle des touristes ainsi que l'amélioration de leurs comportements. De plus, l'écotourisme propose souvent un **tourisme communautaire**, considéré comme un modèle organisationnel dans lequel les communautés locales contrôlent les activités touristiques et fournissent des services de base tels que l'hébergement, les opérateurs touristiques et les guides³². Enfin, l'écotourisme a été utilisé comme **label** pour les activités basées sur la nature, faisant référence à des produits, des segments et des opérateurs spécifiques³³. De nombreuses organisations proclament leurs parcs et leurs programmes « écotouristiques » pour répondre aux nouvelles tendances de la demande touristique et à la popularité croissante de l'écotourisme.

Les aires marines protégées (AMP) font référence à la protection de certaines zones naturelles dans le but de les maintenir dans leur état naturel³⁴. Les AMP cherchent souvent à assurer la conservation de la biodiversité marine et à favoriser le développement durable³⁵, en limitant le nombre de touristes pouvant accéder à la zone.

29 Margkogianni, A., PAPAETHIMIOU, S. (2015): "Evaluating the social cost of cruise ship air emissions in major ports of Greece".

30 CLIA (2016). *State of the Industry 2017*. [online] <https://www.cruising.org/docs/default-source/research/clia-2017-state-of-the-industry.pdf?sfvrsn=6>.

31 Weeden et al. (2017): "Conclusions and future directions". *Cruise ship tourism*

32 Moren Tibabo Stone (2015): "Community-based ecotourism: a collaborative partnerships perspective". *Journal of Ecotourism*9

33 Black, R. (2007): "Ecotourism series, Number 5: quality assurance and certification in ecotourism". <http://site.ebrary.com/lib/unlv/Doc?id=10060509&ppg=264>

34 <https://www.iucn.org/theme/marine-and-polar/our-work/marine-protected-areas>

35 <https://nyaspubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/nyas.13428>

Tourisme axé sur la faune en captivité ou dans des structure artificielles

Tourisme axé sur la faune – en semi-captivité ou dans la nature. Entrepris pour voir ou interagir avec la faune. Peu comporter des éléments de tourisme d'aventure ou d'écotourisme

Tourisme dans des espaces naturels – tourisme de nature et écotourisme et parfois tourisme de faune et d'aventure

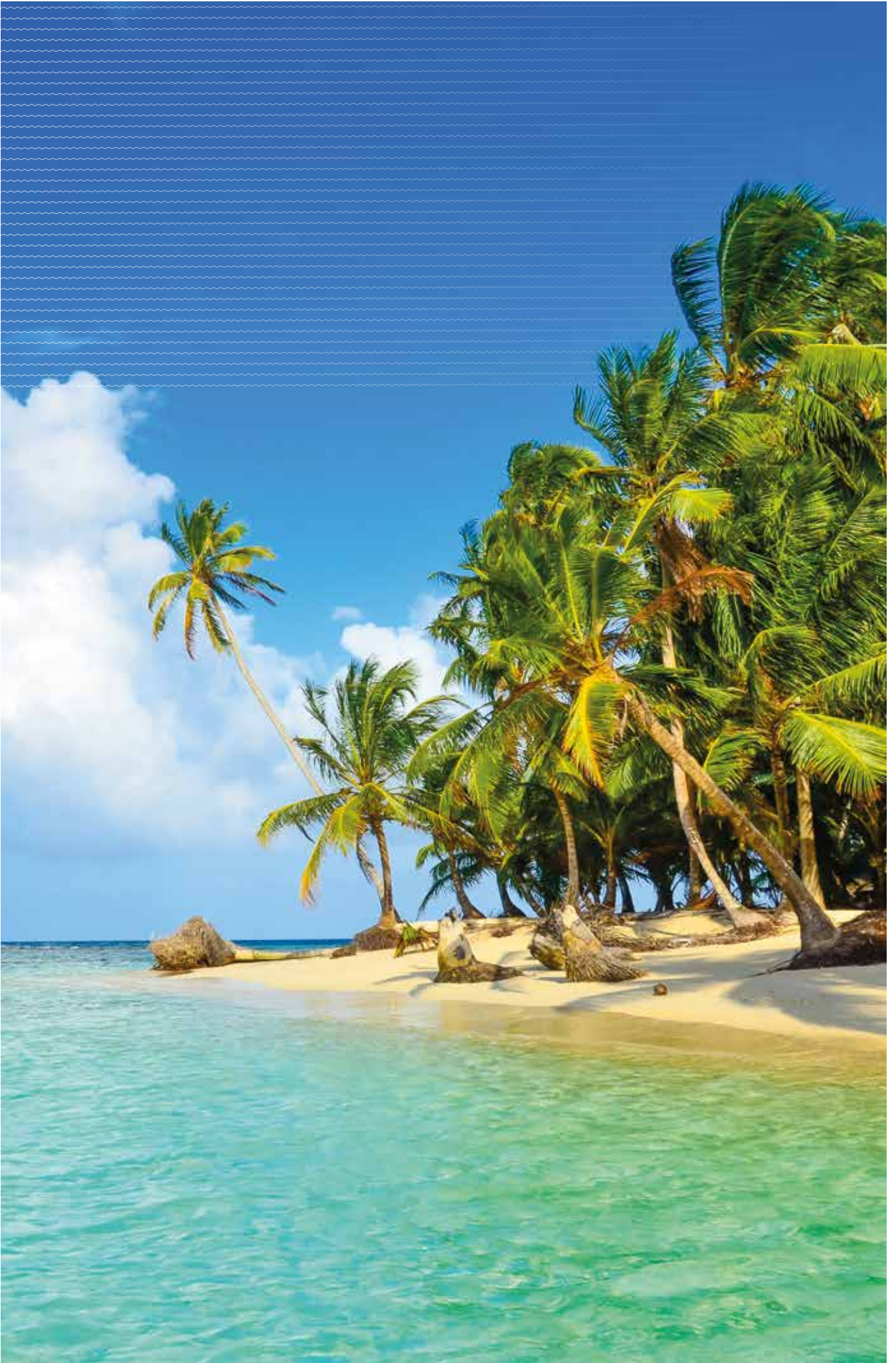
Tourisme d'aventure – mettant l'accent sur les activités d'aventure pouvant avoir lieu dans des espaces naturels

Écotourisme – dans des espaces naturels, éducatif et promouvant la conservation

Tourisme alternatif – formes de tourisme généralement caractérisé par des activités à petite échelle et durables.

→ Écotourisme et formes alternatives de tourisme
Source: Tuğba Kiper, Hill & Gale, 2009³⁶





La transition vers un tourisme côtier et maritime durable

Tourisme côtier et maritime durable

IMPLIQUER ET EMANCIPER LES COMMUNAUTES LOCALES

Etablir des partenariats avec des associations locales, des écoles, des autorités locales afin de renforcer leurs rôles, compétences et capacités afin de réduire l'empreinte du tourisme.

SURVEILLER ET REGULER LES ACTIVITES DU TOURISME COTIER ET MARITIME

Collecter, partager et interpréter les données sur les impacts environnementaux, économiques et sociaux du tourisme

AUGMENTER LA RESILIENCE CLIMATIQUE

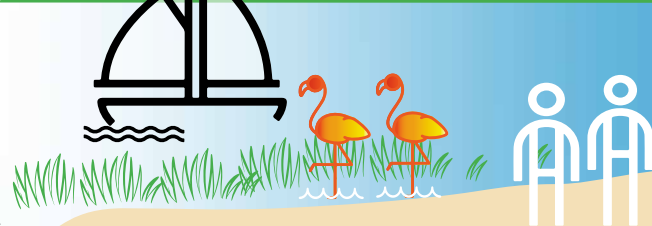
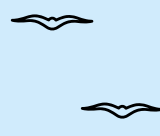
à travers une évaluation technique, le renforcement des capacités et des plans financiers (écotaxes)



→ Source: eco-union

DEVELOPPER DES INFRASTRUCTURES ECORESPONSABLES

pour réduire les dépenses en eau et en énergie et l'artificialisation des sols



REDUIRE, COMPOSTER, RECYCLER LES DECHETS

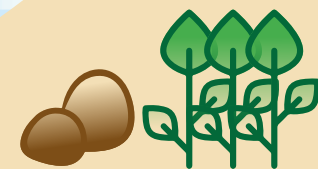
en interdisant les plastiques à usage unique et en mettant en place des plans complets de réduction et de recyclage des déchets

VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

en éduquant les visiteurs, les communautés et les industriels

PROTEGER LES ECOSYSTEMES NATURELS FRAGILES

aménagement du territoire intégré, aires marines et côtières protégées, zones de contrôle d'émissions



En analysant les pratiques existantes et les cadres institutionnels autour des principales mers régionales, des leviers clés pour développer une industrie du tourisme durable ont été identifiés, avec des recommandations pour les gouvernements et les acteurs publics et privés ³⁷.



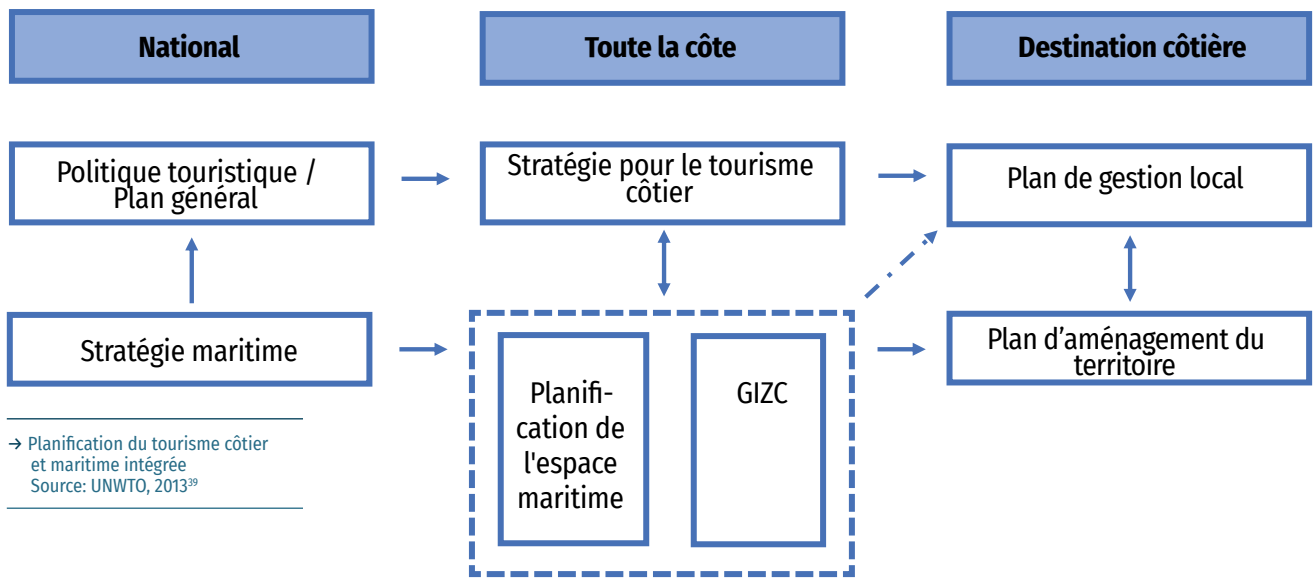
1. Actions globales pour un tourisme bleu durable

1.1. Promouvoir la cohérence politique, la collaboration des parties prenantes et les mécanismes de coopération

- a. **Développer des politiques cohérentes et intégrées à tous les niveaux politiques, géographiques et sectoriels**, en concevant et en mettant en œuvre des stratégies et des politiques de tourisme durable contribuant aux engagements environnementaux mondiaux tels que l'Agenda 2030 - ODD 12 (Consommation et production durables), 13 (Changement climatique) et 14 (Conservation des océans) ; Accord de Paris ou CBD³⁸.

37 Giuliotti et al. (2018): "Tourism and the environment Towards a reporting mechanism in Europe". EEA Report.

38 <http://www2.unwto.org/content/tourism-2030-agenda>



- b. Promouvoir une collaboration efficace et des partenariats innovants entre les parties prenantes concernées**, en encourageant les initiatives participatives telles que les laboratoires *Sustainable Ocean Labs*⁴⁰, avec les acteurs publics et privés concernés de la chaîne de valeur, y compris les OIG, les autorités, le secteur privé, les ONG ou les universités.
- c. Favoriser le dialogue politique et la coopération technique au sein des régions marines et entre celles-ci**, grâce au partage des connaissances, de l'expertise et des ressources de différentes régions marines, via des partenariats, réseaux et stratégies transnationaux et interrégionaux, tels que les conventions sur les mers régionales⁴¹ ou l'initiative PROG⁴².

1.2. Favoriser une planification marine et côtière intégrée grâce à une approche écosystémique

- a. Mettre en œuvre des instruments de planification transversaux, tels que la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et la planification spatiale marine (PSM)**, afin d'impliquer tous les niveaux de gouvernance, les autorités administratives et les autorités de planification dans les plans de gestion côtière fondés sur une approche écosystémique⁴³.
- b. Promouvoir la planification transfrontière et la coopération internationale** entre différents pays, y compris les institutions et les parties prenantes nationales et locales, en partageant des informations, une planification et une vision commune visant à faciliter le tourisme de loisirs, de navigation de plaisance et de croisière.⁴⁴

- c. Encourager la planification inclusive et la gestion collaborative avec l'ensemble des parties prenantes**, en impliquant les communautés locales à toutes les étapes du développement et à tous les niveaux géographiques, administratifs et politiques, afin qu'elles puissent effectivement bénéficier de son impact économique en maximisant leur développement durable⁴⁵.

1.3. Développer des systèmes complets de suivi, d'évaluation et de statistiques

- a. Mesurer et surveiller les impacts du tourisme maritime et côtier sur les écosystèmes naturels grâce à des observatoires du tourisme bleu**⁴⁶ afin de s'assurer que le tourisme est contrôlé de manière appropriée et à différentes échelles administratives, politiques et environnementales.
- b. Promouvoir des instruments quantitatifs et des outils d'évaluation pour estimer la capacité d'accueil de destinations ou de territoires** au moyen d'une méthodologie territoriale ajustable consistant à définir des «limites acceptables».
- c. Intégrer les statistiques socio-économiques et environnementales aux niveaux national et régional** sur la base des systèmes de statistiques de l'OMT - en cours d'élaboration - et en coordonnant les comptes satellites du tourisme (CST) avec le système de comptabilité environnementale-économique (SEEA)⁴⁷.

³⁹ World Tourism Organization (2013): "Sustainable Tourism Governance and Management in Coastal Areas of Africa", 100 pp

⁴⁰ <http://www.sustainableoceanslab.org/>

⁴¹ <https://www.unenvironment.org/explore-topics/oceans-seas/what-we-do/working-regional-seas/regional-seas-programmes/regional-seas>

⁴² <https://www.prog-ocean.org/>

⁴³ <https://www.msp-platform.eu/faq/ecosystem-based-approach>

⁴⁴ González et al. (2018): "Hacia una ordenación espacial marítima del turismo con enfoque ecosistémico en la Demarcación Levantino-Balear". Informe técnico. eco-union. Barcelona, 125 pp. Available at: http://www.ecounion.eu/wp-content/uploads/2019/03/InformeTe%CC%81cnico_PLANMED-TUR_-1.pdf

⁴⁵ <https://www.msp-platform.eu/projects/european-portal-iczm>

⁴⁶ <http://insto.unwto.org/about/>

⁴⁷ <https://seea.un.org/>

1.4. Identifier, promouvoir et diffuser les pratiques durables, les entreprises écoresponsables et les compétences vertes

- a. **Promouvoir les pratiques commerciales durables des acteurs privés et publics** par le biais de mécanismes de soutien aux stratégies de RSE, aux systèmes de gestion de l'environnement et aux rapports ESG (Environnemental, Social et Gouvernance)⁴⁸.
- b. **Renforcer l'intégration des acteurs privés locaux de différents secteurs économiques** le long de la chaîne de valeur du tourisme afin de réduire les « fuites » économiques et de mieux conserver la valeur ajoutée au niveau local⁴⁹.
- c. **Encourager une éducation de qualité et une formation professionnelle intégrant les principes de durabilité et d'inclusion sociale** dans l'objectif de préparer et de responsabiliser l'industrie du tourisme bleu⁵⁰.

1.5 Mettre en œuvre des stratégies sectorielles et des plans d'action pour verdir et décarboner l'ensemble du secteur du tourisme

- a. **Développer des plans d'action sectoriels pour décarboner l'ensemble de l'industrie du tourisme** en surveillant et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie du tourisme aux niveaux mondial, national et sectoriel, avec des objectifs pour les sous-secteurs du tourisme et l'ensemble de la chaîne logistique, en particulier les transports aériens et maritimes⁵¹.
- b. **Intégrer l'utilisation des labels écologiques et des certifications environnementales dans toute la chaîne de valeur du tourisme** par le biais de systèmes de gestion de l'environnement (SME), de certifications environnementales volontaires et obligatoires et d'approches variées en matière de labellisation⁵².

1.6 Faciliter le financement d'activités, de stratégies et d'acteurs du tourisme bleu

- a. **Garantir l'alignement de l'aide au développement sur les besoins et priorités des acteurs du tourisme bleu** en capitalisant sur les cadres d'assistance technique liés au commerce (tels que l'Aide pour le commerce⁵³), ainsi qu'en soutenant les projets touristiques les plus

pertinents pour les Contributions déterminées au niveau national (CDN)⁵⁴ et les Examens Nationaux Volontaires (VNR) du Programme 2030⁵⁵.

- b. **Concevoir et mettre en œuvre des incitations et des politiques environnementales visant à influencer le comportement des entreprises de tourisme, des voyageurs et des investisseurs**, par des marchés de compensations environnementales obligatoires, des incitations pour la préservation de l'eau les émissions de GES sous forme financières, des déductions fiscales pour l'éco-certification, écotaxes etc.⁵⁶
- c. **Organiser des partenariats public-privé (PPP) durables, transparents et efficaces** pour le développement d'installations et de services touristiques essentiels grâce à des programmes de collaboration conçus, mis en œuvre et contrôlés dans le respect de l'environnement.⁵⁷

1.7 Impliquer, préparer et responsabiliser les voyageurs, l'industries et les parties-prenantes

- a. **Etablir des partenariats avec le secteur privé** en sensibilisant les entreprises de tourisme, les hôtels et resorts, les organisateurs de croisières et de tours opérateurs pour mieux expliquer et intérioriser les avantages d'une production touristique économe en ressources, d'une stratégie de marque et d'une amélioration de la réputation ainsi que de la sécurité à long terme des investissements verts.⁵⁸
- b. **Éduquer les voyageurs et les touristes** en sensibilisant davantage le public aux impacts écologiques, socio-économiques et sur la santé humaine de l'industrie du tourisme et des voyages et en promouvant des modes de consommation plus responsables et durables, par le biais d'initiatives telles que *One Planet Network*⁵⁹.
- c. **S'engager auprès de la société civile en garantissant la participation active des communautés locales**, des ONG, des universités, des voyageurs et d'autres acteurs sociaux aux processus de suivi et de prise de décision par le biais de l'éducation ou de la science participative (tels que *ReefCheck*⁶⁰ ou *Planète Mer - Biolit*⁶¹).

48 <https://www.wttc.org/priorities/sustainable-growth/sustainability-reporting/sustainability-reporting-in-travel-and-tourism/>

49 <http://icr.unwto.org/content/guidebook-sustainable-tourism-development>

50 https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/policy/blue_growth_en

51 Scott et al.(2016): "A report on the Paris Climate Change Agreement and its implications for tourism: why we will always have Paris".

52 <http://www.greentourism.eu/en/GreenLabel/IndexPublic>

53 OECD; UNWTO & WTO (2013): "Aid for trade and value chains in tourism", https://www.oecd.org/dac/aft/AidforTrade_SectorStudy_Tourism.pdf

54 <http://sdt.unwto.org/en/content/climate-change-tourism>

55 OECD (2018): "Tourism Trends and Policies 2018". <https://www.oecd.org/cfe/tourism/oecd-tourism-trends-and-policies-2076773.htm>

56 <http://www.oecd.org/environment/tools-evaluation/>

57 Eagles, et al. (2017): "Guidelines for tourism partnerships and concessions for protected areas". <https://portals.iucn.org/library/node/46956>

58 <https://www.thetravelfoundation.org.uk/project/international-climate-initiative/>

59 <http://www.oneplanetnetwork.org/>

60 <https://reefcheck.org/tropical/overview>

61 <http://planetemer.org/actions/biolit>

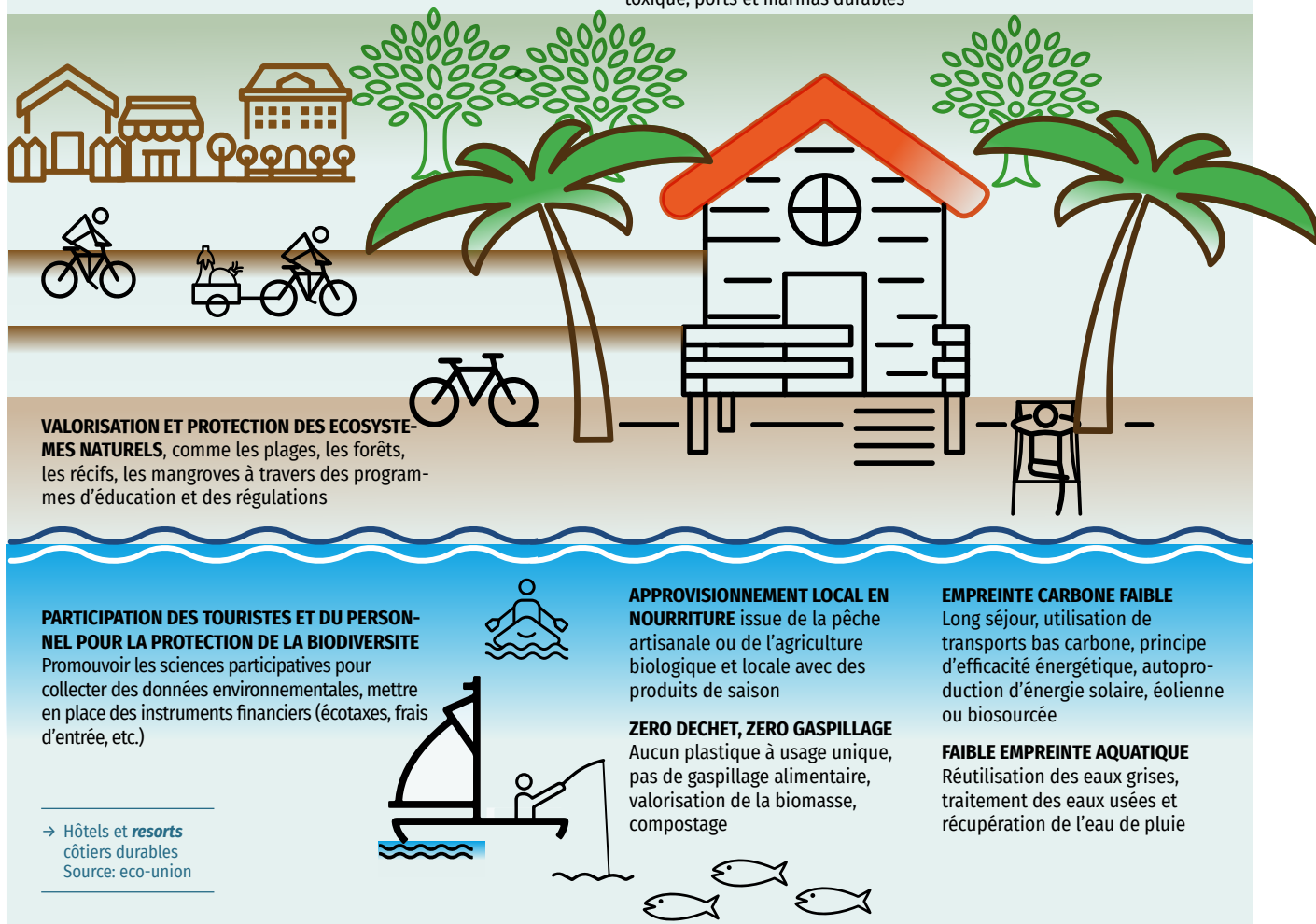
HÔTELS ET RESORTS CÔTIERS DURABLES

PROXIMITÉ AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Echanges et collaborations avec des entreprises, associations, écoles et populations locales

INSTALLATIONS ECO-CONÇUES

Matériaux sobres, bâtiments à consommation neutre, approvisionnement local, traitement des eaux avancé, aucun produit toxique, ports et marinas durables



VALORISATION ET PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS, comme les plages, les forêts, les récifs, les mangroves à travers des programmes d'éducation et des régulations

PARTICIPATION DES TOURISTES ET DU PERSONNEL POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Promouvoir les sciences participatives pour collecter des données environnementales, mettre en place des instruments financiers (écotaxes, frais d'entrée, etc.)

→ Hôtels et *resorts* côtiers durables
Source: eco-union

APPROVISIONNEMENT LOCAL EN NOURRITURE

issue de la pêche artisanale ou de l'agriculture biologique et locale avec des produits de saison

ZERO DECHET, ZERO GASPILLAGE

Aucun plastique à usage unique, pas de gaspillage alimentaire, valorisation de la biomasse, compostage

EMPREINTE CARBONE FAIBLE

Long séjour, utilisation de transports bas carbone, principe d'efficacité énergétique, autoproduction d'énergie solaire, éolienne ou biosourcée

FAIBLE EMPREINTE AQUATIQUE

Réutilisation des eaux grises, traitement des eaux usées et récupération de l'eau de pluie

2. Recommandations spécifiques pour les hôtels et resorts

2.1. Diffuser les certifications, les éco-labels, et les initiatives environnementales

- Identifier, adapter et mettre en œuvre un système de certification partagé et normalisé pour les hôtels et les resorts aux niveaux régional et national**, en tant que partie intégrante des politiques de tourisme durable dans les zones côtières et maritimes, tel que le guide du label écologique *SwitchMed*⁶².
- Garantir l'accessibilité des systèmes de certification à toutes les destinations et entreprises** afin d'inclure les petites et moyennes entreprises ou les destinations émergentes, au moyen de boîtes à outils simplifiées, d'une auto-évaluation en ligne ou de processus incrimentiels, tels que la boîte à outils de certification EMA⁶³.

- Promouvoir l'échange de bonnes pratiques et d'informations, le renforcement des capacités et la sensibilisation**, avec des campagnes de formation et de sensibilisation à l'environnement destinées aux clients des hôtels, du personnel et des *resorts*, telles que l'initiative UN One Planet⁶⁴.

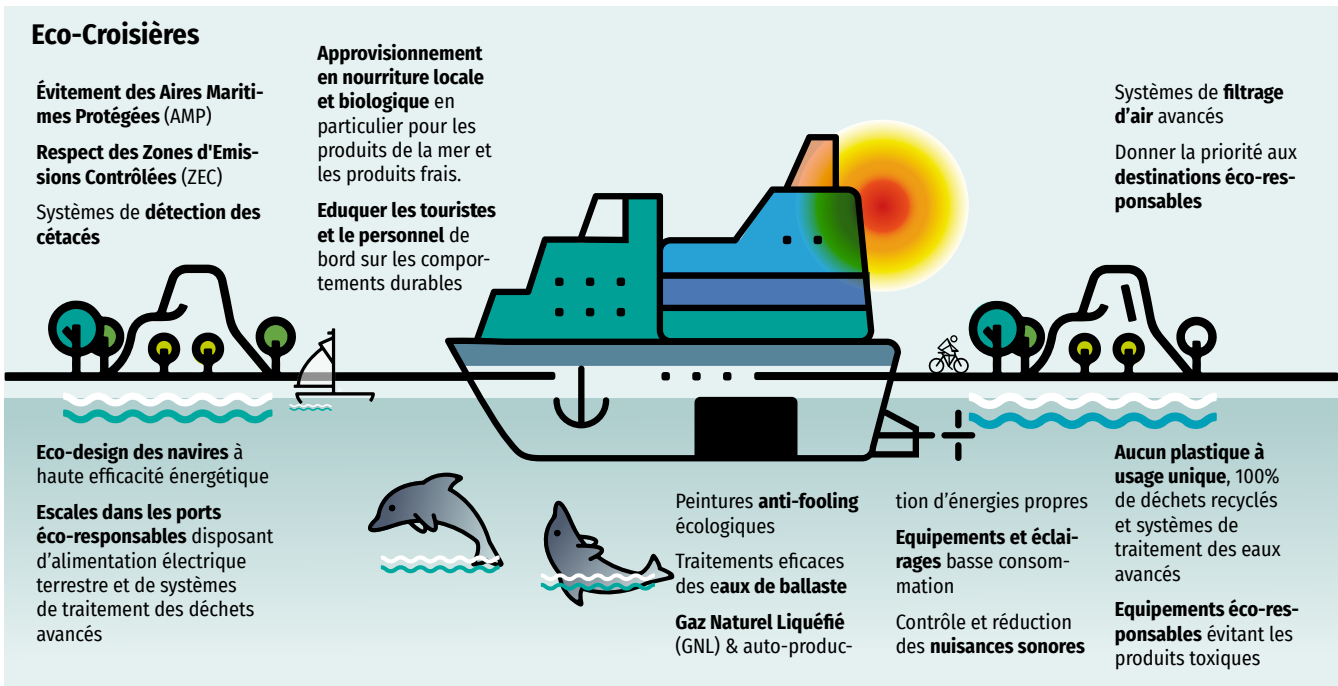
2.2 Mettre en œuvre des outils complets de planification, de surveillance et de gestion du tourisme

- Élaborer des politiques régionales et nationales de redistribution des flux touristiques** à l'échelle spatiale et temporelle, en fonction de la capacité d'accueil touristique des destinations, mesurée à l'aide d'indicateurs reconnus, tels que la résilience des écosystèmes, la disponibilité des ressources naturelles, la densité de population, les émissions de GES et les systèmes de transport.

⁶² <https://www.switchmed.eu/en/e-library/the-new-sustainable-tourism-labels-guidebook>

⁶³ <https://www.ecolabeltoolbox.com/en/>

⁶⁴ <http://sdt.unwto.org/about-oneplanet-stp>



→ Performance environnementale des croisières
Source: eco-union

- b. **Intégrer des outils de planification durable des zones côtières, marines et urbaines** (GIZC, PSM, PLU) pour réglementer la construction d'installations d'hébergement touristique et le développement d'activités récréatives dans les 500 premiers mètres de la ligne de côte. L'utilisation d'une approche écosystémique aidera à mettre en place des systèmes de planification et de gestion plus précis et plus sensibles.
- c. **Restreindre ou contrôler le développement d'installations consommant beaucoup de ressources** (eau, terres ou énergie) telles que terrains de golf, piscines et jardins et autres espaces de loisirs. Les évaluations des besoins et des incidences sur l'environnement de telles infrastructures sensibles devraient être effectuées avec soin, de manière professionnelle et transparente par des tiers indépendants.

2.3 Augmenter les investissements dans les systèmes d'efficacité énergétique, de traitement de l'eau et de recyclage des déchets

- a. **Promouvoir des plans de gestion environnementale pour l'utilisation de l'énergie, de l'eau et de la nourriture dans les hôtels et les resorts**, dans le but de réduire les pressions de l'environnement et les impacts sur les ressources locales et les écosystèmes fragiles.
- b. **Accélérer la mise en œuvre de technologies environnementales et de solutions économes en ressources**, en donnant la priorité à la production locale d'énergie renouvelable (*prosumerisme*⁶⁵) et à des projets ambitieux d'efficacité énergétique sur site propre.

- c. **Éliminer l'utilisation d'articles non recyclables** tels que les plastiques à usage unique, les sacs en plastique, les bouteilles d'eau, les pailles en plastique et les équipements à usage unique (cotons-tiges, kits de douche et de shampoing).

3. Recommandations spécifiques pour les croisières et les ports

3.1 Assurer une régulation des nuisances environnementales, un support technique et des incitations financières pour rendre les pratiques des ports et des navires de croisière plus durables

- a. **Développer des systèmes de taxes écologiques dans les ports et pour les navires de croisière** tels que les bonus/malus environnementaux, les primes d'incitation, mais aussi sanctionner les entreprises en fonction de leurs performances en matière de durabilité⁶⁶, par le biais de conventions maritimes régionales renforcées ou d'une réglementation plus stricte de l'OMI ou de la CDB.
- b. **Soutenir les investissements en matière d'alimentation électrique terrestre des ports et l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone (GNL)** pour les compagnies de croisière à la place du fioul lourd ou du gasoil marin⁶⁷.

65 <https://proseu.eu/>

66 EC (2017): "Study on differentiated port infrastructure charges to promote environmentally friendly maritime transport activities and sustainable transportation".
https://ec.europa.eu/transport/modes/maritime/news/2017-06-27-study-differentiated-port-infrastructure-charges-promote_en

67 <http://www.greencruiseport.eu/Home.html>

- c. **Mettre en œuvre une législation environnementale stricte pour lutter contre la pollution atmosphérique, telle que les zones d'émissions contrôlées (ZEC)**, afin d'améliorer la qualité du carburant utilisé, de soutenir les technologies propres et de réduire l'exposition de la population côtière aux émissions toxiques⁶⁸.

3.2. Appliquer le zonage et la planification intégrée dans les zones marines sensibles

- a. **Réduire et surveiller le trafic des navires de croisière dans ou à proximité des zones de protection marines (AMP)** grâce à une législation stricte et à des outils de zonage appropriés, tels que la GIZC et le MSP, des réductions de la vitesse ou des systèmes de détection des cétacés⁶⁹.
- b. **Identifier, réglementer et renforcer les zones maritimes particulièrement sensibles (PSSA)**⁷⁰ protégeant des zones naturelles de grande valeur écologique ou biologique, particulièrement vulnérables aux impacts environnementaux des croisières, par le biais de mesures de gestion basées sur les zones à éviter, d'itinéraires obligatoires ou d'interdiction de décharger.

3.3 Surveiller, gérer et réguler les flux de passagers et de croisières

- a. **Eloigner les zones de débarquements des croisières des centres-villes et des zones denses** tout en offrant aux passagers un moyen de transport en commun approprié et à faible émission de carbone, entre les terminaux et les sites touristiques.
- b. **Développer une base de données complète et une planification des passagers et des flux de croisière** pour anticiper et, si nécessaire, redistribuer les débarquements des navires à l'avance, en partageant des données entre les administrations locales, les autorités portuaires et les opérateurs de croisières.

3.4. Promouvoir l'écoconception et la construction, l'exploitation et le démantèlement vert des navires de croisière

- a. **Mettre en œuvre des outils d'éco-conception tels que l'analyse du cycle de vie (ACV)** lors de la conception et de la construction de nouveaux navires, afin de réduire

l'empreinte écologique des navires, de privilégier les matériaux à faible émission de carbone et de garantir le recyclage des matériaux précieux, en évitant les composants nocifs et toxiques.⁷¹

- b. **Investir dans des technologies économes en ressources et des pratiques respectueuses de l'environnement** telles que les moteurs à faible émission de carbone, les systèmes de collecte et de recyclage des déchets, la réutilisation des eaux usées, les éclairages faible consommation et les systèmes de chauffage et de refroidissement efficaces, par le biais de clusters sectoriels⁷² ou de partenariats thématiques.⁷³

4. Recommandations spécifiques pour l'écotourisme

4.1. Développer des stratégies intégrées de surveillance, d'échange et de planification de l'écotourisme

- a. **Mettre en place des outils intégrés de suivi et de planification de l'écotourisme** pour évaluer l'impact des activités et des flux écotouristiques dans les écosystèmes naturels (AMP, capacité d'accueil, etc.) et créer des zones tampons autour des zones naturelles sensibles⁷⁴.
- b. **Élaborer des stratégies de développement de l'écotourisme** à moyen et à long terme pour soutenir sa croissance, sa consolidation et sa durabilité en fonction des besoins des communautés locales, par le biais d'ateliers participatifs, d'activités de renforcement des capacités et de processus inclusifs⁷⁵.
- c. **Créer des réseaux nationaux et régionaux de destinations écotouristiques** pour échanger des bonnes pratiques et diffuser des produits et services innovants, à l'instar de l'association méditerranéenne MEET⁷⁶.

4.2. Maximiser les bénéfices économiques et sociaux pour les communautés locales

- a. **Soutenir les entreprises des populations locales** en mettant en place des réseaux de producteurs locaux et en promouvant l'entrepreneuriat vert et social communautaire⁷⁷.

68 INERIS (2019): "ECAMED: a Technical Feasibility Study for the Implementation of an Emission Control Area (ECA) in the Mediterranean Sea" - https://www.ineris.fr/sites/ineris.fr/files/contribution/Documents/R_DRC-19-168862-00408A_ECAMED_final_Report_0.pdf

69 Conflict fiche 4: Maritime transport and area-based marine conservation, https://www.msp-platform.eu/sites/default/files/4_transport_conservation_kg-3_1.pdf

70 <http://pssa.imo.org/>

71 Boatcycle Project, <http://fundacionmar.org/wp-content/uploads/2014/01/folder-ecodesign-baixa.pdf>

72 <http://www.clusterbig.it/>

73 <https://glomeep.imo.org/>

74 <https://sdt.unwto.org/content/ecotourism-and-protected-areas>

75 Dehoorne, O. & Tatar, C. (2013): "Ecotourism development strategies for Caribbean tourism destinations". http://www.chios.aegean.gr/tourism/VOLUME_8_No1_art15.pdf

76 <https://www.meetnetwork.org/>

77 <https://sdt.unwto.org/content/ecotourism-and-protected-areas>

b. **Développer les secteurs économiques locaux stratégiques** liés au secteur du tourisme, tels que les spécialités alimentaires, les services culturels et l'artisanat et promouvoir les achats locaux de biens et services par le biais de programmes d'achats durables.

c. **Réinvestir les revenus générés par les activités d'écotourisme** dans la protection des écosystèmes naturels de la région et de la biodiversité locale par le biais de systèmes de taxes écologiques ou de recettes équivalentes⁷⁸.

4.3. Diffuser les pratiques durables et les initiatives environnementales

a. **Développer les certifications et les labels écologiques** pour les installations d'écotourisme concernant les nuisances sonores, la gestion de l'eau et des déchets, ainsi que l'inclusion de la communauté locale et la protection des écosystèmes naturels, tels que *Australian ecotourism*⁷⁹ ou *Rainforest Alliance*⁸⁰.

b. **Éduquer, et responsabiliser** le personnel des structures d'écotourisme, les visiteurs et la population locale sur la valeur du patrimoine historique, culturel et naturel⁸¹.

4.4 Surveiller l'impact de l'écotourisme à travers la collecte de données et la science participative

a. **Développer et mettre en œuvre des indicateurs intégrés** afin de mesurer le développement de l'écotourisme, tels que le niveau de conservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la satisfaction des populations locales ou participation des communautés locales.

b. **Promouvoir la recherche scientifique sur les écosystèmes locaux** afin de mieux identifier et protéger les habitats et les espèces en danger, par le biais de programmes éducatifs innovants tels que des programmes de science participative.



78 <http://icr.unwto.org/content/guidebook-sustainable-tourism-development>

79 <https://www.ecotourism.org.au/our-certification-programs/eco-certification/>

80 <https://www.rainforest-alliance.org/latest?keyword=tourism>

81 <https://www.ltandc.org/>



Conclusions

Les destinations émergentes sont en train de devenir des territoires nécessitant des actions urgentes en raison de leur vulnérabilité croissante aux risques environnementaux, notamment au changement climatique, leur dépendance aux ressources naturelles et à la qualité des écosystèmes, mettant en danger des territoires côtiers et des communautés locales. **Il est également nécessaire de prendre en compte les tendances à long terme** de la production touristique et des modes de consommation pour anticiper les scénarios de croissance et accroître la résilience aux chocs naturels, sociaux et économiques des communautés locales et des structures socio-économiques. **L'amélioration des outils de collecte de données et de suivi**, à la fois au **niveau mondial et local**, sont également indispensables pour permettre une vision complète de la réalité du tourisme maritime et côtier. L'utilisation d'outils collectifs tels que la science participative est donc

très utile pour collecter des données à très faible coût tout en impliquant les communautés locales et en éduquant les visiteurs et l'industrie. **Les mécanismes de gouvernance entre les secteurs du tourisme et au sein de ceux-ci devraient être améliorés** pour permettre une planification, une surveillance et une réglementation appropriées, ainsi que pour assurer la contribution du tourisme à **l'Agenda 2030**, en particulier aux ODD 12 (Consommation et production durables) et 14 (Conservation des océans). Les pratiques innovantes, présentes sur de nombreux territoires au niveau local, doivent être étendues et diffusées aux niveaux national, régional et mondial, afin de valoriser et d'intégrer les meilleures initiatives ayant un impact réel sur la durabilité du tourisme. Le partage, la reproduction et la diffusion des bonnes pratiques - à travers des mécanismes financiers adéquats - est donc essentiel.



eco-union

eco-union (Coordination technique)

eco-union est un Think and Do tank citoyen œuvrant à l'accélération de la transition de la société vers le développement durable avec un fort accent sur les thèmes de l'économie bleue et verte, du tourisme durable, de la mobilité propre, des énergies renouvelables et du changement climatique.

www.ecounion.eu

IDDRI

IDDRI (Support stratégique)

L'IDDRI est un institut de recherche de sciences politiques indépendant et une plateforme de dialogue multi-acteurs qui identifie les enjeux et propose des outils pour mettre le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées.

www.iddri.org



ADEME (Financier)

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est une agence publique française ayant pour objectif la mise en œuvre des politiques publiques environnementales, énergétiques et de développement durable en offrant expertise et services de conseil aux entreprises, autorités locales, agences publiques et citoyens.

www.ademe.fr